



Projet d'Etablissement 2009 – 2014

L'Autre Regard, 2 square de la Rance, 35000 RENNES
tél : 02.99.31.63.43, fax : 02.99.31.18.68, courriel : lautre.regard@laposte.net
site : <http://lautreregard.free.fr>

Avant – propos

L'association L'Autre Regard s'est donné en 1985 une mission de santé mentale : répondre par les loisirs au handicap psychosocial (dit psychique) dû à la maladie mentale. Originalité : les bénéficiaires sont d'emblée acteurs à tous niveaux du fonctionnement de l'institution. Discrète et marginale à ses débuts, elle s'est fait reconnaître progressivement par ses partenaires des secteurs sanitaire et social.

La nécessité d'élaborer ce projet d'établissement a représenté un véritable défi et nous a permis de nous révéler à nous-mêmes. Écrire sur l'historique, sur nos valeurs, sur nos pratiques nous a fait prendre conscience que l'association fonctionne grâce à chacun et que tous partagent une culture commune. Ce travail d'écriture a été lent et laborieux par le manque de confiance en nous et par la difficulté à trouver nos propres mots, hors de la sémantique des éducateurs et des soignants. Nous avons ainsi posé nos premiers jalons théoriques : accueillir, être là, animer, faire ensemble, tout en nous nourrissant d'apports théoriques extérieurs.

Actuellement l'association L'Autre Regard est reconnue comme **service d'accueil de jour** et comme GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) mais son champ reste à préciser. En effet son action, au carrefour du sanitaire, du social et du culturel, est plus vaste et nous amène à chercher une autre identité telle qu'établissement à caractère expérimental.

Le lecteur découvrira deux styles différents d'écriture correspondant aux deux grandes parties du document : les chapitres I II III où nous nous décrivons et la 2^{ème} partie où nous présentons le projet d'établissement lui-même. On trouvera aussi ce qui pourrait apparaître comme des redites mais qui témoigne du fait que nos valeurs communes imprègnent toute la vie de l'association.

Ce document n'est pas une fin en soi, c'est le début d'un processus, les évaluations interne et externe vont nourrir la réflexion pour une nouvelle rédaction dans cinq ans.



Avertissement : Pour tout extrait de ce document, veuillez en citer la source.

Sommaire

Méthodologie	p1
I - D'hier à aujourd'hui	p3
1.1 Le contexte de 1985	
1.2 Les débuts de L'Autre Regard	
1.3 Notre projet répondait à des questions très simples	
- Un CLUB en ville pour qui ?	
- Un CLUB en ville pour y faire quoi ?	
- Choix et décisions par les adhérents	
1.4 L'Autre Regard en 2009 – Le contexte actuel de la psychiatrie	
- Évolution du monde soignant	
- La participation des usagers	
- La reconnaissance du "handicap psychique"	
- Et L'Autre Regard "20 ans après" ?	
II – Éthique	p5
- Primauté de la personne et non-directivité	
- Un espace de liberté	
III - Corrélation entre valeurs et pratiques	p8
3.1 Accueillir	
- Fonction accueillir	
- Modalités de l'accueil	
▪ <i>le premier accueil</i>	
▪ <i>l'accueil au long cours</i>	
▪ <i>l'accueil téléphonique</i>	
▪ <i>le secret partagé</i>	
3.2 Être là	
- Fonction être là	
- Modalités de la présence	
3.3 Animer	
- Fonction Animer	
▪ <i>Un espace de liberté</i>	
▪ <i>Des animateurs attentifs</i>	
▪ <i>Le tout collectif</i>	
- Modalités de l'animation	
▪ <i>Un grand choix d'activités</i>	
▪ <i>Des petits groupes d'adhérents</i>	
▪ <i>Des activités accessibles</i>	
▪ <i>De nombreuses réunions</i>	
▪ <i>Des activités co-animées</i>	
3.4 Faire ensemble	
- Fonction faire ensemble	
- Les modalités	

IV - Projet d'établissement 2009-2014

p16

4.1 Originalité de L'Autre Regard dans le champ de la santé mentale

4.2 Caractéristiques générales du caractère expérimental

4.3 Indicateurs de pertinence du projet

- Éléments contextuels favorables
- Antériorité de l'expérience de L'Autre Regard
- L'Autre Regard : terreau d'innovations
- Habitude de savoirs partagés

4.4 Encadrement de l'expérimentation

V – Évaluation

p20

5.1 Conforter les acquis de la situation actuelle

5.2 Exploration, validation de la fonction club

5.3 Réponse aux besoins des groupes sociaux

Annexes

*Sommaire des annexes
figurant à la fin
de ce document*

1.	La représentation des usagers de la psychiatrie	p23
2.	Les moyens de l'association	p24
3.	La Psychothérapie institutionnelle	p26
4.	Pratique de l'accueil	p27
5.	Le tiers collectif	p30
6.	Les témoignages	p32
7.	Les ateliers : photo - peinture - Art et création - regards sur la vie	p37
8.	La formation	p45
9.	Les actions militantes en Santé Mentale : opérations publiques (campagne de déstigmatisation)	p46
10.	Le Collectif GEM Ouest	p47
11.	Le planning d'activités	p48
12.	Le GEM « L'Antre - 2 »	p49
13.	Les compétences collectives	p50
14.	Présentation publique de L'Autre Regard	p52

*Sommaire des annexes
complémentaires
incluses dans le CD ci-joint*

15.	Les statuts de l'association
16.	Le livret d'accueil
17.	Le règlement de fonctionnement
18.	Le C.V.S. - sa constitution
19.	Le rapport d'activités 2008
20.	Le Journal « En parler un peu, beaucoup, à la folie ... »
21.	Plaquette de l'action « En parler un peu, beaucoup, à la folie ... »
22.	Journal « Acteurs en Santé Mentale » N°1
23.	Synthèse de l'ARAC : « L'Autre Regard, pourquoi ça marche? Comment ça marche? »
24.	« Détermination collective et innovation en intervention sociale » de A. PENVEN
25.	Journal des clubs FNAP-Psy

L'ensemble du projet d'établissement et de ses annexes est sur le CD
et est téléchargeable sur le site <http://lautre REGARD.free.fr>

Méthodologie

Dès l'année 2005, l'idée de devoir faire un projet d'établissement a imprégné toute l'association. Sa réalisation a mobilisé la participation active du plus grand nombre : adhérents, salariés, bénévoles, stagiaires, nouveaux venus et vétérans. Cela a été l'occasion d'interroger nos pratiques. Nous avons voulu tout dire de ce qui fait l'originalité de notre association qui n'est pas qu'un accueil de jour, mais plus que cela, l'essentiel étant l'esprit dans lequel se passent les choses.

La participation des uns et des autres a pris plusieurs formes :

1 – de nombreuses réunions : les réunions restreintes avec les membres fondateurs toujours présents dans l'association (bénévoles et salarié) – salariés – bénévoles et stagiaire pour la trame et le développement des idées dans le projet d'établissement. D'autres réunions avec adhérents, bénévoles, personne ressource, stagiaires ont été mises en place afin que tout le monde participe au projet.

2 – Un mini « Atelier Recherche Action Coopérative » (ARAC)

3 – Des journées de réflexion (avec un temps « créativité »)

4 – Le recueil d'écrits individuels ou de paroles

1 – Les nombreuses réunions :

Elles ont commencé dès février 2005, elles ont été suspendues en 2006, année où les énergies se sont mobilisées autour d'une action ponctuelle - la campagne publique : « la maladie psychique : en parler un peu, beaucoup ... à la folie ». Mais pour l'année 2007, on totalise 24 réunions consacrées au projet d'établissement. Certaines ont réuni de 4 à 5 ou 6 personnes, d'autres de 12 à 15 personnes ; deux réunions plus larges encore, à l'occasion des bilans annuels de juillet 2005 et de juillet 2007 (ces bilans réunissent les 20 à 25 responsables de l'association : membres du conseil d'administration, animateurs d'activités, responsables de permanences, qu'ils soient salariés ou bénévoles).

Outre ces réunions spécifiques au projet d'établissement, celui-ci a traversé aussi l'association à l'occasion de réunions de réflexion à thèmes sur l'accueil, le lien social, la chronicité ont pu l'alimenter. La réunion d'équipe hebdomadaire s'en est saisi également.

2 – Le mini Atelier de Recherche Action Coopérative

Il a regroupé 14 personnes et leur animateur (Bernard Lelièvre, bénévole à L'Autre Regard est une personne ressource) pendant trois jours et demi en mai et juin 2007. Ils se sont impliqués ensemble dans la définition et la mise en oeuvre du projet d'établissement.

3 – Les journées de réflexion

Ces journées ont été préparées et organisées par des salariés et une stagiaire en lien avec le projet d'établissement. Tous les adhérents ont été invités, ils se sont exprimés sur ce que représente L'Autre Regard pour eux – pourquoi ils viennent à l'association et participent à des ateliers et (ou) activités – les améliorations qui devraient être apportées – leurs souhaits.

Une après-midi « inter ateliers » de créativité – textes, poésies, peinture, caméscope, photo, modelage (elle proposait un temps d'expression sur L'Autre Regard).

4 – Le recueil de paroles et d'écrits individuels sur L'Autre Regard

Des témoignages ont été recueillis par écrit et par oral parfois.

Une quinzaine de responsables, bénévoles ou salariés se sont exprimés sur leur vécu dans l'association. Pour certains, c'était la première fois qu'ils écrivaient sur leur expérience, leurs pratiques professionnelles à L'Autre Regard, en tant que co-animateurs, animateurs bénévoles ou salariés – leur participation à L'Autre Regard.

Tout cela a été l'occasion de prises de conscience et d'échanges enrichissants. On a constaté que l'esprit qui animait les membres fondateurs lors de la création de L'Autre Regard perdurait et était porté par les responsables actuels.

La participation des membres de l'association a bien été réelle et concrète aussi, la multiplicité des contributions a rendu un peu difficile la cohésion de l'ensemble et la rédaction finale qui s'est étalée sur plusieurs mois. Tout au long de l'élaboration du projet d'établissement, la vie de l'association tout en y étant impliquée, continuait.

Listedessiglesutilisésdansledocument:

OSCR (Office Social et Culturel Rennais)
CEMEA (Centre d'Entrainement aux Méthodes d'Education Active)
MJC (Maison des Jeunes et de la Culture)
CMP (Centre Médico-Psychologique)
CATTP (Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel)
UNAFAM (Union Nationale des Amis et Familles de Malades psychiques)
CHGR (Centre Hospitalier Guillaume Régnier)
CES (Contrat Emploi Solidarité)
CA (Conseil d'Administration)
GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle)
ARAC (Atelier de Recherche-Action Coopérative)
VST (Vie Sociale et Traitement)
CRUQ (Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité)
CRUQPC (Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge)
ARH (Agence Régionale d'Hospitalisation)
CRU (Comité Régional des Usagers)
CISS (Comité Inter-associatif Sur la Santé)
ESAT (Établissement Spécialisé d'Aide par le Travail)
SISM (Semaine d'Information sur la Santé Mentale)
FNAPSY (Fédération Nationale des Associations d'usagers de la Psychiatrie)
CDHP (Commission Départementale des Hospitalisations Psychiatriques)

I - D'hier à aujourd'hui

1.1 Le contexte de 1985

La fondation de L'Autre Regard se situe à un moment de mutation des soins psychiatriques. La loi sur la sectorisation psychiatrique officialisait les orientations de la circulaire de 1960. Devant le peu de succès thérapeutique des hospitalisations prolongées (souvent pendant des années) certaines équipes soignantes s'orientaient vers des soins ambulatoires et de nombreux patients se retrouvaient dans la ville, souvent avec peu de préparation et comme soutien, des rendez-vous avec le psychiatre et quelques visites d'infirmier(e)s à domicile. Malgré leur désir de sortir de l'hôpital, la plupart n'ayant pas de projet professionnel souffraient rapidement d'inoccupation et d'un grand isolement relationnel : manifestement, pour la réussite de leur retour dans la cité, il manquait dans le champ social un "service d'accueil" que la psychiatrie ne pouvait fournir.

D'autre part, à Rennes à cette époque, une opportunité se présentait : la tenue d'une quinzaine d'information sur la santé mentale, en octobre 1985, préparée avec le concours de nombreux partenaires : soignants, patients, travailleurs sociaux et familles de personnes malades, sous le patronage de l'Office Social et Culturel Rennais (OSCR). Lors des travaux de préparation de cette quinzaine, quelques acteurs particulièrement conscients des difficultés rencontrées par les malades retournant à une vie autonome firent connaissance et élaborèrent le projet qui a abouti à la création de L'Autre Regard.

1.2 Les débuts de L'Autre Regard

Lors des échanges entre les partenaires du projet susdit, une orientation se dégagait rapidement pour donner aux personnes bénéficiaires un rôle, non pas d'usagers d'un service plus ou moins démarqué des institutions psychiatriques, mais de participants actifs d'une structure indépendante des milieux de soins, où ils pourraient se trouver sur un pied d'égalité avec les autres initiateurs du projet, dans une relation transversale. Le terme choisi pour cette création fut celui de CLUB et la forme juridique celle d'association loi 1901. Dès ce moment, se dégagait une petite équipe qui forma le noyau du futur Conseil d'Administration de la future association.

L'inspiration des fondateurs s'appuyait sur les principes de mouvements tels que :

- la psychothérapie institutionnelle
- les Centres d'Entraînement aux Méthodes Actives (CEMEA)
- Les mouvements d'éducation populaire.

Dès l'origine, l'équipe rencontra l'appui actif de l'OSCR (Office Social et Culturel Rennais) qui guida ses premiers pas et lui évita bien des erreurs.

1.3 Notre projet répondait à des questions très simples

- Un CLUB en ville pour qui ?

Le public ciblé était principalement celui des patients soignés en psychiatrie; et pour éviter tout risque de ghetto et dès les premiers jours nous avons dirigé nos informations non seulement vers les établissements de soins médicaux mais aussi vers les MJC, Maisons de quartier, Centres sociaux pour inviter aussi ceux qui éprouvaient des difficultés psychologiques et qui, sans avoir fait une démarche de soins, avaient "mal à leur vie" ou souffraient d'un état dépressif plus ou moins accentué.

Il pouvait s'y adjoindre évidemment ceux qui avec l'équipe fondatrice étaient motivés par le projet et désiraient s'y engager.

- Un CLUB en ville pour y faire quoi ?

D'abord pour y retrouver les autres et sortir d'une solitude insupportable. Ensuite pour pratiquer ensemble des activités que proposeraient certains adhérents. C'était ainsi souligner l'importance du **désir** et

de **l'initiative** qui sont dès l'origine des ressorts majeurs de notre inspiration. C'était aussi inviter les "proposants" à s'engager dans l'activité pour participer à son organisation et c'est ainsi que furent recrutés plusieurs des premiers animateurs.

Ainsi les fondateurs inauguraient d'emblée l'attitude qui est restée une caractéristique constante de la vie de l'association : le recours aux ressources et aux talents de ses membres pour en faire le fond de son fonctionnement.

- Choix et décisions par les adhérents

Pour expliciter un peu ce qui vient d'être dit, pour nous repérer au nom même donné à l'association – L'Autre Regard – nous avons l'ambition de changer le regard porté sur les personnes souffrant de troubles psychiatriques, regard de l'entourage dévalorisant, souvent même disqualifiant, regard des intéressés eux-mêmes dépourvus de confiance dans leurs capacités et dans leur devenir, les amenant trop souvent à répéter des conduites d'échec. Il s'agissait pour les adhérents de sortir d'une *identité de malade* étant à leurs yeux et à ceux de la société leur caractéristique dominante pour accéder à celle de *personne portant une maladie*, simple caractéristique comme beaucoup de gens portent un défaut plus ou moins gênant. Ce déplacement de point de vue change beaucoup de choses si l'association s'adresse aux adhérents en leur demandant des avis et des services et pas seulement en leur proposant un fonctionnement auquel ils n'auraient qu'à se conformer, et en leur faisant confiance pour réussir ce qu'ils proposeraient, ceci toujours dans le dialogue. Ainsi, surtout s'ils sortent d'une longue hospitalisation, ils ne se ressentent plus seulement comme "objets de soins" mais comme des personnes capables, utiles, pouvant contribuer à la réussite d'un atelier, d'une œuvre collective, d'une vie associative comme des citoyens à part entière. Nous nous sommes donc appuyés au long de notre parcours sur cette conviction maintes fois confirmée par l'expérience au long des années : **la personne malade a des capacités et des potentialités.**

1.4 L'Autre Regard en 2009 – Le contexte actuel de la psychiatrie

En 24 ans, depuis la fondation de L'Autre Regard, le paysage s'est beaucoup modifié. Même si le sens de notre action reste fondamentalement identique, nous devons tenir le plus grand compte des changements survenus dans la société, en particulier des modifications dans la prise en charge des malades mentaux par le monde psychiatrique ainsi que des changements dans la législation et les institutions (à fortiori quand ils vont dans le sens que nous souhaitons). Nous en évoquons ici trois aspects qui nous paraissent importants.

- Évolution du monde soignant

De même que la majorité des malades mentaux sont sortis de l'hôpital ou n'y font plus que de courts séjours, une grande partie des soignants s'est retrouvée peu à peu affectée hors de l'hôpital dans des équipements tels que CMP (Centre Médico Psychologique), CATTP (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) où viennent des personnes vivant chez elles et souvent en contact avec d'autres institutions non soignantes. Cela a donc amené ces soignants à avoir des contacts avec la "société civile" pour que leurs patients y vivent mieux.... En soignant dans la vie ordinaire, ils ont pu entamer des dialogues et des collaborations avec des institutions à caractère socio-culturel et ainsi infléchir leurs perspectives du soin et les élargir à des domaines non-médicaux (ce qui n'était le cas, jusque là, que d'une tendance fortement minoritaire, celle de la psychothérapie institutionnelle.)

- La participation des usagers

Alors que jusque là les personnes soignées n'avaient aucune responsabilité dans les institutions les prenant en charge, les dernières lois organisant la psychiatrie leur donnent des places pour siéger dans de nombreux organismes de gestion des soins mentaux, à côté des autorités civiles et médicales. C'est à nos yeux une nouveauté capitale qui reconnaît la qualification des usagers, qualification à délibérer de ce qui les concerne et de ce qui est bon pour l'évolution de leur santé. C'est la démarche même de L'Autre Regard

qui est ainsi validée en faisant passer les personnes soignées d'une situation de "patient" à celle de "partenaire". Des adhérents de L'Autre Regard occupaient des postes de représentants d'usagers dans des instances bien avant Mai 2006, année de l'agrément de l'association¹.

- La reconnaissance du "handicap psychique"

C'est une revendication de longue date de l'UNAFAM (Union Nationale des Familles) qui a été satisfaite par la loi du 11 février 2005 définissant un handicap particulier (dit *psychique*) concernant les personnes atteintes de troubles mentaux. Dans l'esprit de cette association, une telle reconnaissance avait l'avantage de permettre la prise en charge des soins prodigués aux malades (ils l'étaient déjà) mais aussi d'apporter certaines compensations aux désavantages dus aux conséquences de la maladie, et donc d'affecter des fonds publics aux structures intermédiaires facilitant la vie de ces malades. Sans nier l'intérêt de ces dispositions financières (dont il pourrait lui-même bénéficier) L'Autre Regard est plus que réservé sur l'attribution du caractère de "personne handicapée" à celles qui sont soignées en psychiatrie, non seulement parce que ce handicap est extrêmement difficile à caractériser, à la fois dans ses formes et dans sa persistance, mais surtout en plaçant ces personnes dans une position d'infériorité quasiment "congénitale" (comme le sont la plupart des handicaps), alors qu'en agissant sur la maladie, on peut du même coup atténuer, voire faire disparaître ses conséquences ... et donc le handicap lui-même. Handicap est un mot qui stigmatise, c'est cela que nous cherchons à éviter.

Cela dit, la loi étant promulguée nous essaierons de tirer de son existence les effets positifs qu'elle a pu apporter.

- Et L'Autre Regard "20 ans après" ?

Des paragraphes ultérieurs détailleront les principes éthiques et pédagogiques, les caractéristiques institutionnelles, le fonctionnement de l'association². Nous ne mentionnons ici, dans un parcours qui a déjà comporté beaucoup d'étapes que les éléments d'une situation actuelle qui doivent conditionner les étapes suivantes :

- après des années de progression continue de ses adhérents, leur effectif s'est stabilisé aux environs de 200 personnes par an.
- les instances associatives fonctionnent depuis le début de façon satisfaisante, la situation financière s'est consolidée par la signature de conventions qui nous assurent des dotations régulières, d'abord en 1996 avec le CHGR (Centre Hospitalier Guillaume Rénier) nous permettant de rémunérer un animateur-coordonateur, puis en 2001, avec le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine qui finance certaines dépenses de fonctionnement et surtout l'emploi de plusieurs salariés, animateurs et secrétaire au terme de contrats temporaires qu'ils avaient effectués dans l'association (CES et emploi jeune).
- L'Autre Regard est une institution bien implantée dans le paysage rennais, elle entretient des relations suivies avec les instances administratives et associatives touchant à la psychiatrie et à la situation des malades mentaux. C'est un partenaire et un interlocuteur écouté et consulté.
- La réputation de l'association a dépassé le milieu local. L'Autre Regard est connu de plusieurs instances régionales et même nationales. Tout récemment, il a servi de modèle à la création de plusieurs associations d'usagers de la psychiatrie. Il a été à la source d'une instance de coordination régionale de ces associations (dont plusieurs réunions ont eu lieu depuis 2006), et de la publication d'un journal régional.

¹ Voir annexe 1 : La représentations des usagers de la psychiatrie

² Voir annexe 2 : Les moyen de l'association

II - Éthique

Il faut être modeste en parlant d'éthique, et pourtant il est impossible d'agir sur le terrain social sans se référer à une vision de l'être humain et donc se donner des règles de conduite auxquelles on cherchera à se conformer sans bien entendu y parvenir idéalement et parfois avec des contradictions.

Nous emploierons le terme de VALEURS très courant aujourd'hui pour désigner les attitudes que nous jugeons les plus justes (au sens de justice et surtout de justesse) dans nos relations avec les adhérents, celles qui leur seront les plus favorables.

Cela implique que nous avons à considérer à la fois des buts et des moyens.

Il nous semble intéressant de rappeler que la société où nous vivons s'est donné comme devise il y a plus de deux siècles les mots de LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

S'ils sont abstraits et s'il faut les interpréter dans leur application pratique, nous pouvons aussi affirmer notre accord de principe avec leur sens général et l'intérêt de nous y référer.

- Primauté de la personne et non-directivité

Parmi les valeurs détaillées ci-après, la plus générale, celle qui englobe d'une certaine façon toutes les autres, peut se formuler ainsi : « **primauté de la personne** ». C'est l'affirmation que les humains ne se réduisent pas à un schéma, qu'ils ne sont pas interchangeables, que chacun existe avec des spécificités irréductibles et que nous devons le considérer avec ses particularités pour répondre à ses besoins; ceci n'exclut nullement une action collective, au contraire, car la personne ne deviendra vraiment elle-même qu'en se situant dans ses rapports aux autres c'est-à-dire dans des groupes. Mais cela implique pour les responsables d'avoir le souci du ressenti de chaque membre du groupe. Il en résulte pour eux une attitude d'HUMANITE, c'est-à-dire la mobilisation de leur sensibilité, de leur capacité à « se mettre à la place des autres » pour que ceux-ci puissent éprouver (autant que possible) le sentiment d'être compris. Donc une attitude de respect, d'acceptation mutuelle de chaque individualité y compris de ses côtés dérangeants, qui ne sont pas rares chez des personnes perturbées, en un mot une attitude de tolérance et de non-jugement . Toute personne se situe dans un parcours évolutif et nous devons être très sensibles à son évolution, non pas en imaginant celle qui serait la meilleure à nos yeux, mais en acceptant celle qu'elle mettra en œuvre elle-même, si possible dans le dialogue avec nous et avec d'autres. C'est la première manifestation du respect dont nous parlions.

La primauté des personnes implique un respect d'ordre philosophique fondé sur leur **égalité en dignité** dans leur grande diversité.

Il y a fondamentalement une vision humaniste³. Chaque personne est unique et nul ne peut penser pour elle son chemin de guérison ni l'adaptation qui lui convient pour trouver sa place parmi les humains. Il en découle de la part des autres, la nécessaire attitude de non jugement, de respect et de confiance, inspirée de la non directivité.

Les statuts de L'Autre Regard expriment des objectifs à caractère social : favoriser l'insertion des adhérents, remédier à leur sentiment de solitude et d'inoccupation.

En réalité notre ambition est plus grande, elle vise à faire évoluer la mentalité de chacun, à développer l'estime de soi, à exercer une liberté de choix à la fois dans le quotidien et dans le fil directeur de leur vie. Nous fondons cette ambition sur une conviction, celle que tout être humain, à travers ses conditionnements y compris ceux d'une pathologie même lourde, conserve des forces de réaction même infimes ou enfouies sous une accumulation d'échecs paralysants. C'est à ces forces que nous devons faire appel.

3 Nous rejoignons François Tosquelles (1912 1994), membre fondateur de la psychothérapie institutionnelle: « Je voudrais donner de véritables lettres de noblesse de l'approche naïve et populaire de la folie... » ; « Sans la reconnaissance de la valeur humaine de la folie, c'est l'homme... qui disparaît . » ; « Les tentatives d'explication de la folie n'ont abouti qu'à réduire le phénomène. On passe à côté de la signification, faute d'admettre qu'il s'agit d'un processus propre à l'élaboration humaine de chacun. En ce sens, la folie peut être dite le noyau de l'être humain. » ; « La folie est en nous et on grandit avec, la folie est en nous tous , elle réside en des bases de la personnalité de chacun. L'affolement en est la manifestation. » Voir annexe 3 : La psychothérapie institutionnelle

- Un espace de liberté

Dans l'association les adhérents doivent sentir un climat de liberté qui les autorise à être eux-mêmes et à déployer leurs initiatives. Pour cela l'association met à leur disposition des outils qu'ils utiliseront à leur convenance, ce qui implique une ambiance où la liberté et l'initiative peuvent s'exercer dans le cadre d'une organisation qui les favorise. Nous voulons donc nous inspirer dans nos principes et nos méthodes d'une valeur de confiance dans les capacités des adhérents à devenir les sujets de leur réhabilitation.

Le chapitre III détaillera davantage le passage de nos principes à nos pratiques. Nous donnons seulement ci-dessous les points essentiels de notre action, pouvant être considérés comme nos principes de « pédagogie associative ».

- principe de **non-directivité** : les adhérents doivent ressentir un climat de liberté, pouvoir tracer eux-mêmes leur chemin dans l'association selon leur inspiration, déployer leurs initiatives tant que cela ne perturbe pas le groupe et n'agresse personne. L'existence d'un règlement intérieur (établi en assemblée générale) n'est là que pour faire prendre conscience de l'existence des autres et de la réalité sociale.
- **Pas de projet individuel sur les adhérents**, c'est à eux d'avancer à leur rythme (ou de ne pas avancer). *« Nous ne savons pas ce qui est bon pour l'autre »* et n'avons pas de dossier sur eux. Nous ne savons sur chacun que ce qu'il a bien voulu nous dire. Mais nous ne nous refusons pas au dialogue avec ceux qui le demandent à condition qu'il ne prenne pas un caractère systématique ou thérapeutique. Notre projet est donc collectif.
- **Valeur de l'activité** comme moyen de mobiliser la personne (au service d'elle-même). Pour cela lui offrir un large choix d'activités, ateliers divers, en général en petits groupes. Et ainsi découvrir des centres d'intérêt, faire œuvre collective ou personnelle, déployer ses talents et ses capacités, prendre des initiatives.
- S'appuyer sur « le collectif » pour aider chaque personne à renforcer son identité, pensant que c'est dans la confrontation avec la diversité des autres qu'elle prend le mieux conscience d'elle-même. Cela se traduit par la formulation : *« accéder au je par le nous »*. Ainsi les pratiques associatives sont un moyen essentiel de notre projet : développer le sentiment d'une construction collective, prendre conscience des valeurs de la démocratie.
- **Favoriser un climat de liberté, de proximité** entre tous, autorité discrète, hiérarchie peu visible, limitation du formalisme, règles peu contraignantes même si elles existent et sont rappelées à l'occasion. Mais aussi **éveil du souci du bien commun et de l'attention aux autres**.
- Dans la mesure du possible **appel à la légèreté**, à des valeurs comme le JEU, la PLAISANTERIE, l'HUMOUR, pour mettre un peu à distance les aspects trop douloureux de la vie. Nous souhaitons dans l'association une ambiance de gaieté.
- **Pas de rigidité dans le fonctionnement**. Être dans l'adaptation continuelle aux personnes, aux situations, profiter des opportunités, des imprévus. Savoir créer de l'événement pour rompre les fonctionnements répétitifs, *« il peut se passer quelque chose dans ma vie »*.
- **Miser sur le culturel** en proposant des activités d'expression où les adhérents font appel à leurs talents, à leurs ressources artistiques, à leur créativité. Leur donner des occasions de progresser, de réussir.

Tous ces principes qui guident notre action peuvent paraître disparates. Mais à nos yeux ils sont d'une grande cohérence, ils résultent de nos intuitions de départ et plus encore de notre expérience. Les valeurs et pratiques évoquées sont complémentaires et doivent être mises en œuvre **ensemble** pour donner tous leurs effets.

Elles visent à montrer aux adhérents par l'expérience qu'ils peuvent réinvestir leur vie et y retrouver des relations, des intérêts, des réussites.

III - Corrélation entre valeurs et pratiques

3.1 Accueillir

- Fonction accueillir

Le rôle de l'accueil dans l'association est très important, voire essentiel, la première attitude à L'Autre Regard étant d'accueillir la personne telle qu'elle est.⁴

Rappelons la problématique générale des visiteurs: après plusieurs années d'accueil nous constatons, malgré la singularité de chacun, des points communs chez une grande partie des personnes accueillies :

- une souffrance psychique
- une difficulté relationnelle pour communiquer
- une inhibition à l'action et souvent un manque de désir, ou peu de plaisir de vivre
- une dévalorisation de soi et une honte d'être malade
- une certaine solitude même en famille, voire un isolement
- une inactivité récente ou ancienne avec perte de repères temporels
- un sentiment d'exclusion avec difficulté à se projeter dans l'avenir

Il est important de nouer une première relation chaleureuse, et comme dit un accueillant: « il y a le plaisir de la rencontre »⁵. On fait sentir à la personne qu'à L'Autre Regard on ne s'intéresse pas à la pathologie mais à l'humain avec ses ressources mobilisables, qu'il y a une place possible pour elle, avec ses attentes ou son manque de désir. Elle doit également pouvoir identifier ce lieu comme distinct des lieux de soin. Pour ce faire, on lui présente l'association tout en évitant une surabondance d'informations.

L'accueillant a le souci de la mettre à l'aise, de la rassurer. « *Après m'être présenté, dit Philippe, si je sens la personne effrayée, pas disponible, je parle un peu pour faire entendre ma voix, pour expliquer qu'il n'y a pas nécessité de s'engager pour l'instant, qu'il faut prendre le temps de connaître l'association, d'essayer les activités avant de se décider... Si elle parle d'elle, comme c'est souvent le cas, je parle aussi de moi face à la vie* ». Et il ajoute: « *Je ne la laisse pas trop se raconter: certaines risqueraient de ne pas revenir après s'être trop livrées.* » Le silence aussi, de courte durée, peut avoir sa place. C'est l'écoute attentive qui l'autorise.

Il faut savoir être à la portée de la personne dans notre manière de nous adresser à elle, de l'écouter pour qu'elle ose poser les questions nécessaires à sa réassurance et pour faire son choix. On note aussi que certaines ne viennent pas pour les activités mais pour parler à des « non psy » de leur crise existentielle ou autre.

Le premier accueil est l'occasion de nouer une vraie relation, l'accueillant faisant preuve d'empathie tout en gardant la bonne distance. Il saura accueillir le transfert, si cela se présente. Il fera sentir au nouveau venu qu'il ne le juge pas. Il lui fera percevoir que dans l'association règnent des

4 Nous constatons que nos pratiques d'accueil rejoignent celles de soignants tels le psychiatre Roger Gentis:

« L'accueil doit se faire neutre et rassurant : certains malades se dérobent à ce qui est explicitement soins, thérapie, médecine – à tout ce qui vise à les changer, à les modifier (donc à tout ce qui vise à une guérison : la plupart de ceux-ci refusent d'ailleurs l'étiquette de « malades »). Il y a chez eux une aspiration à la permanence et à la stabilité qui s'effarouche de toute proposition thérapeutique; (...) Il faut donc, pendant fort longtemps quelquefois, accepter ces malades « tels qu'ils sont » », et ne rien exiger d'eux, c'est le seul moyen de garder contact, de leur garantir un minimum de vie relationnelle et de préserver l'avenir. L'expérience montre en effet que cette attitude d'attente respectueuse finit presque toujours par payer : il vient inmanquablement un moment où les vicissitudes de l'existence menacent le malade dans le précaire équilibre où il s'était réfugié, et c'est alors vers ceux qui ont su gagner sa confiance qu'il se tourne pour demander secours... » (conférence en 1989).

5 Le psychiatre, Guy Baillon, évoque l'accueil en ces termes : « *C'est ainsi que souvent j'ai pris l'image de la rencontre, et j'ai insisté pour décrire ce qu'il faut déployer comme efforts si on veut qu'elle se déroule dans les meilleures conditions... Je parle de la disponibilité du soignant, de ma disponibilité, de nos regards, de la poignée de mains, de la présentation que le soignant fait de lui, je précise à ce moment-là que je fais comme si je recevais cette personne chez moi, espérant que la personne qui souffre va faire de son côté un même mouvement, 'comme si elle me recevait chez elle'. Cela demande un travail considérable sur soi, on ne saurait trop le minimiser* » ([in serpsy.org](http://in.serpsy.org), 25ème chronique du lundi 23.04.2007).

relations simples et égalitaires à l'image de ce temps d'échanges. Ce premier ancrage dans la relation peut permettre à l'arrivant d'évoluer dans l'association et d'y tisser d'autres liens. Être reconnu permet de reconnaître en retour.

Toutes les valeurs sous-jacentes dès le premier accueil demeurent dans l'accueil au long cours ; l'accueil en effet se prolonge dans les activités et autres espaces-temps de la vie associative en changeant de modalité. Le temps d'adaptation est plus ou moins long selon les personnes.

- Modalités de l'accueil

▪ *le premier accueil*

Il se fait en trois temps :

- un premier entretien pour connaissance réciproque,
- une période d'essai de deux semaines sans autre engagement pour le nouveau que de participer aux ateliers qu'il aura choisis lors du premier entretien,
- un deuxième entretien (sur rendez-vous fixé lors du premier) avec le même accueillant pour faire le point et peut-être conclure par une adhésion.

Les entretiens ont lieu pendant les permanences qui sont au nombre de 4 par semaine.

Les entretiens se déroulent généralement dans un bureau mais si ce nouvel espace demande un temps « d'apprivoisement », l'accueil peut avoir lieu à l'extérieur devant la porte, dans l'entrée, debout dans le bureau, ou en laissant la porte ouverte. Disponibilité et réceptivité de l'accueillant lui permettront de s'adapter au mieux à la personne qu'il accueille.

Les entretiens d'accueil peuvent se faire à deux: les accueillants novice et expérimenté se complètent, sans que le second soit pris pour un modèle. La force de l'accueil c'est aussi la singularité de chacun.

Il arrive que pour le premier entretien le nouvel arrivant soit accompagné d'un professionnel ou d'un proche. Il s'agit alors de bien faire sentir que c'est le nouvel arrivant qui est concerné en s'adressant directement à lui par exemple.

▪ *l'accueil au long cours*

L'accueil des nouveaux arrivants, à tout moment de l'année, se prolonge dans les ateliers d'activités, dans les moments de convivialité et/ou les moments informels. Toute l'équipe y participe. Les animateurs, avertis de l'arrivée dans leur atelier des nouveaux venus, ont pour eux une attention particulière afin de faciliter leur intégration dans le groupe. Lors des temps de convivialité, plusieurs responsables sont présents. L'un d'eux peut quitter le groupe d'adhérents pour recevoir un nouvel arrivant puisque ce sont aussi des temps de permanence. Sur ces temps vient qui veut : salariés, bénévoles, adhérents, stagiaires, au pique-nique du lundi midi qui regroupe de 10 à 15 personnes. Pour l'après-midi détente du vendredi 25 à 30 personnes passent entre 14h et 18h dans une grande salle où s'organisent jeux de société, écoute de la musique, discussions autour d'un café. Le nouveau venu n'est pas laissé à l'écart mais on respecte aussi sa réserve éventuelle. Il arrive fréquemment que des adhérents plus anciens aillent spontanément vers les nouveaux.

L'accueil se poursuit également de façon informelle avant ou après un atelier, par exemple, un peu à l'écart du groupe. Tous les jours, les responsables qui travaillent dans les bureaux sont dérangeables et disponibles pour accueillir une demande individuelle ou donner éventuellement un rendez-vous.

▪ l'accueil téléphonique

Il a lieu aux heures de bureau. L'Autre Regard porte une attention toute particulière aux contacts téléphoniques qui peuvent être de première importance pour certains adhérents.

Premier jalon de la rencontre, le coup de téléphone précède parfois la première visite. Cet accueil téléphonique est pratiqué avec autant de soin et d'attention que lorsque la personne se trouve en face de nous : c'est souvent cette seule attention portée qui va décider la personne à venir. « Dans tous les cas, dit Françoise, je prends un ton si possible positif. Avec une personne connue, déjà adhérente par exemple, le ton est plus enjoué, comme si c'était un(e) ami(e) ». Pour Maryline⁶, « le téléphone permet autant la distance que l'intime... Il s'agit de se rendre disponible à ces deux éventualités, et d'en donner des signes par notre voix et notre parole ».

▪ le secret partagé

Nous sommes tenus à la confidentialité des propos échangés, cependant, il peut être nécessaire d'en faire part à l'équipe et (ou) à la régulation mensuelle. On peut alors parler de secret partagé.

3.2 Être là

- Fonction être là

En dehors des temps spécifiques d'accueil et des temps d'activité en atelier, le rôle des responsables se manifeste aussi dans les moments informels. Ils ne doivent pas prendre là une place trop visible de leaders, il leur suffit d'être là. Leur présence est indispensable pour établir la familiarité associative qui caractérise L'Autre Regard. Cette présence disponible ne cherche pas à occuper la place, elle intervient avec discrétion, pour mettre du liant, pour relancer une ambiance plus vivante, pour « l'ordinarité ».

« Être là tel que je suis, dit Bernard, tel que je serais dans n'importe quelle relation à l'autre qu'il soit voisin de palier, collègue de travail, ami, camarade ou étranger. Je fais partie de l'espace des autres; ils font partie de mon espace personnel et nous pouvons entrer en interaction, ou plutôt, nous faisons alors partie d'un même espace dans lequel l'interaction ordinaire est possible. » Le sujet de conversation abordé n'exige aucune compétence particulière. « On peut parler de la pluie et du beau temps, du match de foot d'hier ou du film qui vient de sortir ». La fonction essentielle de la parole est la mise en relation. Être là, c'est aussi accepter d'être tel quel, authentique. « Si je n'avais pas la possibilité d'être moi-même avec mon humour à 2 Euros, dit Françoise, le travail de l'association me pèserait beaucoup plus. »

- Modalités de la présence

a) dans l'association:

Les moments informels, c'est chaque fois que le lieu et le temps ne sont pas pré-affectés à une activité précise :

- les intervalles entre les plages d'activités
- la pause – café ou cigarette
- le casse-croûte en commun le lundi midi
- les rencontres fortuites dans le couloir
- les fauteuils sécurisants de l'entrée
- l'après-midi détente du vendredi sans programme particulier, mais avec possibilité de jeux de société, d'écoute de la musique, de cafétéria et bien sûr de libres discussions avec libre circulation de chacun.

Au sein de l'association, être là, c'est apporter une présence discrète et disponible dans tous les moments informels.

6 Voir annexe 4 : La pratique de l'accueil et annexe 7 : L'accueil dans l'atelier de discussion : « Regards sur la vie »

b) dans la cité

Mais être là, c'est aussi l'existence de L'Autre Regard depuis plus de vingt ans dans la ville de Rennes : Depuis sa création l'association tient une permanence mensuelle à l'intérieur du CHGR. Les patients peuvent ainsi s'informer sur ce lieu qui existe pour eux à l'extérieur.

L'existence de L'Autre Regard dans la durée est rassurante : *« maintenant, dit une ancienne adhérente, je suis bien chez moi parce que je sais que si ça ne va pas, je peux revenir à L'Autre Regard »*. Cette personne pointe là l'importance de L'Autre Regard dans sa propre histoire. Cette fonction symbolique de l'association est palpable dans de tels témoignages mais peut échapper à des critères d'évaluation objectifs sur l'efficacité.

3.3 Animer

- Fonction Animer

Animation est le maître-mot à L'Autre Regard, animation de groupes au sein desquels chacun peut exister et évoluer librement. (ANIMER : donner vie). On ne veut à L'Autre Regard ni éduquer, ni soigner. Il s'agit d'offrir un espace de vie sociale et associative qui soit utilisé par les adhérents pour y déployer au maximum leur liberté. La fonction d'animation est pour cela la mieux appropriée. Elle s'exerce dans les nombreux ateliers d'activité ainsi que dans tous les moments de la vie associative.

Il y a un cadre, un planning, des horaires; cela donne des repères, c'est structurant, mais ce cadre est souple, l'ambiance est peu contraignante, la hiérarchie peu visible.

▪ Un espace de liberté

L'adhérent exerce déjà sa liberté en choisissant les activités qu'il va pratiquer. Il est libre de venir ou non, libre de quitter l'association, sans avoir à justifier de son départ, sans être redevable de quoi que ce soit et libre d'y revenir plus tard. La liberté lui est offerte de s'exprimer y compris sur l'association. Les animateurs, salariés et bénévoles, sont garants du cadre, mais l'appliquent avec souplesse. Si la ponctualité est de mise en règle générale, voici ce que dit Béatrice à propos de son atelier Art et Création qui dure trois heures : *"Il s'agit de travail individuel, les arrivées et les départs échelonnés des personnes ne sont pas dérangeants"*. Les animateurs s'adaptent aux adhérents. A l'atelier théâtre, Michel et Sylvie, co-animateurs, doivent "composer" avec les textes et adapter les pièces afin que chacun puisse avoir un rôle car il n'y a pas de sélection des participants. Chaque personne doit se sentir acceptée telle qu'elle est et respectée dans sa singularité. L'animateur ne la juge pas, pas plus qu'il ne juge ses réalisations, mais les valorise. Ainsi, Nicole, animatrice de l'atelier dessin-peinture, préfère le qualitatif de "travail intéressant" à tout autre comme appréciation d'une œuvre. (prendre la personne là où elle en est). L'animateur respecte aussi le rythme de chaque personne et accorde sa confiance aux adhérents. Un adhérent peut être figé dans une façon d'être; il faut savoir se laisser étonner car un jour il peut changer. Temps et patience sont facteurs de progression et d'épanouissement, mais il n'y a pas d'objectifs à atteindre. Chaque adhérent décide lui-même de son chemin.

▪ Des animateurs attentifs

Non-directifs, les animateurs(trices) laissent la place aux expérimentations dans les ateliers et dans l'ensemble de la vie de l'association. La prise d'initiative et de responsabilité est favorisée. On veille à maintenir des espaces de liberté que les uns ou les autres peuvent s'approprier. L'animateur est donc attentif à l'adhérent mais il n'est pas son référent. Il est davantage le référent de l'activité qui constitue un média entre lui et les personnes. Il est attentif au groupe qui joue un rôle de tiers⁷; il est également peu interventionniste et encourage la participation. Il fait vivre le groupe et suscite la création de liens entre les participants. Christian dit : *"On ne dit pas à un adhérent, viens à l'atelier photo, on fait comme si on allait apprendre plein de choses et en fait, tu verras, tu vas rencontrer des gens et avec un peu de chance, il va se passer des choses entre vous et tu vas entrer en relation."*

7 Voir annexe 5 : Le tiers collectif

En même temps, les adhérents sont centrés sur l'expression, sur la réalisation de leur travail, qu'il soit individuel ou collectif. Si une personne perturbe l'atelier, le groupe canalise les choses. C'est le fonctionnement souple qui responsabilise chacun et permet l'autorégulation.

Parfois, Nicole se met à dessiner ou peindre comme les participants de son atelier dessin-peinture. L'animateur sait qu'il n'est pas parfait, le reconnaît en toute simplicité, l'essentiel étant qu'il soit "authentique" dans la relation. *"Dire ses difficultés, dit Philippe, nous rend plus humain et plus accessible aux autres"*. L'authenticité favorise l'établissement de relations égalitaires entre les animateurs et les adhérents. De plus, la proximité facilite l'identification : *"Savoir que les responsables avaient été soignés comme moi, m'a permis de penser que si eux y étaient arrivés, je le pourrai moi aussi"* reconnaît Jean-Christophe qui a fait tout un parcours à L'Autre Regard. D'abord simple adhérent, il a pris des responsabilités et fait partie actuellement du CA et du Bureau de l'association. Cet exemple n'est pas isolé, au contraire : ce sont des adhérents qui deviennent responsables bénévoles ou même salariés pour certains. L'association, composée essentiellement d'usagers en santé mentale, est toujours en mouvance; elle met l'accent sur les valeurs personnelles et humaines. *"La personne doit se sentir valorisée pour son empreinte dans l'association, pour participer et s'engager d'une manière ou d'une autre"* dit Philippe. Pour Sylvie⁸, *"adhérents et animateurs évoluent conjointement. Le fait d'exercer une activité bénévole donne à l'animateur un sens professionnel. De même, participer au CA ou au Bureau dans cette structure qui tient de l'autogestion donnent à l'adhérent le sens des responsabilités ainsi qu'une fonction réelle"*. On doit faire naître chez les adhérents, souvent réservés, l'envie de faire, d'agir. C'est en s'exerçant que les adhérents découvrent ou redécouvrent en eux des capacités qu'ils ignoraient ou qu'ils croyaient évanouies. Ils ne sont pas dans la plainte car ils mobilisent leur énergie dans l'atelier. Il s'agit bien de FAIRE oui, mais avec d'autres. Pour Maryline, animatrice : *"l'activité est un espace médiateur pour tricoter rencontre et plaisir"*.

▪ Le tout collectif

Quels que soient les vécus professionnels ou personnels des accompagnants salariés ou bénévoles, c'est à leur capacité d'animation d'un groupe qu'il est fait appel, plus qu'à une technicité soignante ou éducative. La relation duelle n'est pas au premier plan. Cette référence à l'animation que L'Autre Regard met en œuvre depuis 20 ans apparaît comme la moins stigmatisante, comme se rapprochant le plus du milieu ordinaire et comme *"celle qui limite les comportements pathologiques chez les adhérents"*⁹.

Dans sa fonction d'animation, la présence de l'animateur a une triple signification:

- présence du cadre institutionnel qui lui a confié cette responsabilité,
- présence active au sein du groupe qu'il anime et fait vivre,
- présence auprès de la personne en activité.

C'est dans toute la vie de l'association que la dimension du collectif est fondamentale. Tout, à L'Autre Regard est collectif : les activités se font en groupe, les décisions importantes sont prises collectivement, les réunions sont nombreuses, les temps de convivialité aussi : fêtes, balades, sorties. C'est l'émulation du groupe qui influence la personne et l'aide à retrouver du désir. Cela permet d'accéder "au je par le nous". Outre le rôle de tiers que joue le groupe dans la relation adhérent-animateur¹⁰, le collectif enrichit la vie de tous ceux qui, avant de fréquenter L'Autre Regard, éprouvaient un sentiment douloureux d'isolement.

8 Voir annexe 6 : Témoignage de Sylvie

9 Citation empruntée à l'enquête du Club des Peupliers, Paris 13ème, 1999. Voir annexe 14 : Présentation publique de L'Autre Regard

10 Le groupe atelier permet de réguler le transfert, c'est ce que les professionnels de la pédagogie institutionnelle nomment les constellations transférentielles. Personne n'échappe au transfert, à l'identification, les adhérents posent un transfert sur une personne et ou des personnes. Dans l'animation, la vie de l'association, l'équipe des responsables est vigilante à ce que le transfert ne se pose pas sur une personne uniquement et permet le transfert sur des personnes du groupe, de manière à éviter une trop grande idéalisation d'un animateur. Voir annexe 3 : La Psychothérapie institutionnelle et annexe 5 : Le tiers collectif.

- Modalités de l'animation

▪ *Un grand choix d'activités*

L'association offre un nombre important d'activités¹¹ : 30 activités différentes comptabilisant jusqu'à 35 temps d'animation différents par semaine, certaines activités ayant lieu plusieurs fois. On peut les regrouper en trois catégories :

- Activités d'expression : dessin-peinture – poésie – art et création etc.
- Activités d'apprentissage et de consolidation des acquis : français – cuisine – informatique etc.
- Activités de détente : jeux de société – ping-pong – pétanque etc.

Pour les adhérents qui sont accueillis en cours d'année, le choix se trouve toutefois un peu limité lorsque l'année (de septembre à juin) est bien entamée car alors des ateliers sont complets, et ils doivent s'inscrire sur liste d'attente.

▪ *Des petits groupes d'adhérents*

La plupart des activités, en ateliers de 2 à 3 heures regroupent de 8 à 12 ou 15 adhérents, ce qui facilite les relations interpersonnelles. Deux exceptions toutefois : l'atelier chant accueille un nombre plus important et l'atelier informatique n'accueille que deux adhérents à la fois.

▪ *Des activités accessibles*

Les inscriptions aux ateliers sont trimestrielles : 15 euros par trimestre pour la plupart des activités. Pour ceux qui arrivent en cours de trimestre, le paiement s'effectue au mois. Il y a aussi des activités gratuites (10 en 2008). La simple adhésion (15 euros et tarif dégressif à partir du mois de mars) donne accès aux activités gratuites et ouvre aussi d'autres droits : participation aux réunions – fêtes – après-midi détente etc. Par ailleurs, l'association accepte les passeports loisirs (aide financière des collectivités locales).

Quelques changements interviennent chaque année au niveau du planning des activités : certaines d'entre elles cessent et d'autres apparaissent. Une activité s'arrête si elle n'intéresse plus assez d'adhérents ou si personne n'est plus là pour l'animer. Une nouvelle activité peut se mettre en place dès lors que quelqu'un propose de l'animer et qu'elle en intéresse d'autres; il faut alors trouver une salle et un créneau horaire. Pendant les mois de juillet et août, les activités habituelles cessent et un programme de l'été décidé avec les adhérents est mis en place avec des sorties, des pique-niques et autres activités de détente. Quelques permanences sont maintenues.

▪ *De nombreuses réunions*

Outre les nombreuses activités se déroulant en petits groupes, l'année d'activités est émaillée de temps forts où se rencontrent un plus grand nombre d'adhérents : veillées – fêtes – après-midi créativité et diverses sorties : sorties culturelles – sorties au restaurant – randonnées et balades.

L'Autre Regard se caractérise aussi par une vie associative dense qui comporte de nombreuses réunions de réflexion et de décision tout au long de l'année. En 2007, on compte 125 réunions internes à l'association et en externe, plus de 100 réunions ou interventions.

11 Voir annexe 11 : Le planning des activités et annexe 18 : Rapport d'activités 2008

▪ Des activités co-animées

La plupart des ateliers sont co-animés par deux personnes : un salarié et un bénévole, ou deux bénévoles. Ce sont principalement des adhérents qui deviennent bénévoles. En 2008, on compte pour 207 adhérents une équipe d'animation de 29 personnes pour les ateliers réguliers dont 23 bénévoles.

En raison de l'augmentation du coût de la vie, le Conseil d'Administration a voté une diminution du coût de l'adhésion : (de 20 euros à 15 euros).

3.4 Faire ensemble

L'agir ensemble est la clé de voûte de la vie de l'association.

- Fonction faire ensemble

L'action est structurante pour la personne et l'émulation du groupe stimulante. « *Quand j'aidais dans cette animation, je ne pensais plus à ma maladie* » dit Jean-Christophe, qui ajoute : « *l'importance de la force du groupe m'a permis d'avoir envie de me lever certains matins* ». Le groupe est porteur, aidant, pour la personne fragilisée. L'activité faite ensemble l'amène à porter un meilleur regard sur elle-même et c'est en se confrontant aux autres qu'elle se construit. Il y a participation et partage : « *tout adhérent, quelle que soit l'importance de sa participation se sent acteur et coresponsable de la réussite collective* » ainsi que l'a fait remarquer Annie au sujet de la campagne « la maladie psychique : en parler un peu, beaucoup ... à la folie ».

C'est un sentiment de réussite pour tous les membres de l'association et qui rejaillit sur chacun. Une œuvre collective est plus riche et plus aboutie grâce à la mutualisation des compétences.

Le terme « ensemble » signifie qu'au delà des statuts de salariés, bénévoles, adhérents, stagiaires, usagers de la psychiatrie ou non, il s'agit de rencontres d'être humain à être humain. On n'est pas dans une situation où l'on porte secours à l'autre, mais plutôt dans le fait de se reconnaître mutuellement pour que puisse vivre la relation.

La participation à l'association peut faire naître en soi un sentiment d'appartenance à une micro-société (groupe atelier, groupe association ...) Pour Béatrice, animatrice de l'atelier « art et création », « *l'essentiel est dans le plaisir de faire et le lien tissé entre les personnes et non dans la production d'objets* ». Ce sont tous les responsables qui partagent cette idée de l'importance de l'échange et du plaisir partagé dans une ambiance conviviale.

- Les modalités

Toutes les activités sont organisées en ateliers (30 par semaine), regroupant chacun de 2 à 20 adhérents. Ces petits groupes facilitent les relations interpersonnelles entre participants et permettent aux animateurs de porter attention à chacun en même temps qu'au groupe. Dans certains ateliers, le faire ensemble est primordial : atelier cuisine – atelier chant – atelier « regards sur la vie » (atelier de discussion à thèmes). Dans un atelier d'activité plus individuelle comme celui de dessin – peinture est parfois réalisé un travail collectif auquel participent ceux qui le souhaitent ou qui y sont encouragés par l'animatrice. Ponctuellement peut se développer aussi une activité inter-ateliers.

La plupart des activités sont co-animées par deux personnes (un salarié et un bénévole ou deux bénévoles), ce qui permet aux animateurs et co-animateurs de se réassurer mutuellement et de se compléter.

En 2008, 35% des adhérents fréquentaient un atelier par semaine et 33% d'entre eux en fréquentaient deux ou trois par semaine.

Les différents ateliers et activités constituent autant de groupes offrant des ambiances différentes, autant d'occasions différentes pour chacun de se situer parmi les autres.

En dehors des temps d'activité en ateliers hebdomadaires, les adhérents sont invités à participer à des réunions de vie associative qui sont nombreuses.

Réunions statutaires :

Assemblée Générale
Conseil d'Administration
Bureau
Conseil de la vie sociale

Autres réunions instituées :

Réunion d'équipe hebdomadaire
Réunion de régulation mensuelle
Réunion d'animateurs bisannuelle
Réunion d'adhérents bisannuelle
Réunion séminaire - bilan de l'année, début juillet

Réunions non régulières

Ce sont celles qui se mettent en place chaque fois que le besoin s'en fait sentir. Ainsi des commissions créées par le Conseil d'Administration, telles la commission « formation » ou la commission « salariés » se réunissent aussi souvent que nécessaire pour mener à bien leur travail. D'autres réunions plus ponctuelles ont lieu pour organiser une nouvelle activité par exemple organiser une fête ou pour mener une réflexion (fonction club de la pédagogie institutionnelle – la chronicité et la chronicisation).

Toutes ces réunions regroupent chacune un nombre variable de personnes et différentes par leur rôle et leurs centres d'intérêt.

Outre cette riche vie de groupes au sein de l'association, L'Autre Regard organise aussi des sorties en groupe : ce sont des sorties culturelles (cinéma – expositions – spectacles vivants – une sortie restaurant par mois), toujours par petits groupes. Les sorties de l'été peuvent réunir un nombre plus important de personnes, comme les sorties pique-nique.

Tout au long de l'année, des membres de L'Autre Regard participent à des rencontres et des réunions extérieures avec des professionnels d'autres structures par exemple ou pour faire des formations¹² organisées par la Chambre Régionale de l'Economie Sociale, la Maison Associative de la Santé ou tout autre organisme.

¹² Voir annexe 8 : La formation

IV - Projet d'établissement 2009-2014

4.1 Originalité de L'Autre Regard dans le champ de la santé mentale

Au regard des paragraphes précédents, L'Autre Regard pourrait être défini :

- comme **service d'accueil de jour**: pour ses temps d'accueil et d'écoute de personnes souffrant de troubles psychiques, ses moments de loisirs collectifs et d'ordinarité de vie sociale...
- comme **service de réadaptation** : pour ses activités intellectuelles et artistiques maintenant ou développant les capacités et connaissances des personnes accueillies :
- comme **groupe d'entraide mutuelle**: par l'implication des adhérents dans le fonctionnement, la participation à l'animation, l'interaction relationnelle entre pairs...
- comme **service d'accompagnement vers une vie sociale et citoyenne**: pour la participation active d'adhérents à des travaux de recherche ou de sensibilisation sur la santé mentale et le handicap psychique, pour la valorisation de leur expérience de la maladie en expertise dans la représentation d'usagers dans les instances, dans la formation des professionnels, dans les expérimentations innovantes...

***Toutefois L' Autre Regard ne peut être réduit à
une seule des définitions
ci-dessus, ni même à leur addition.***

Parce que

la finalité de L'Autre Regard ne se situe pas dans une réponse à apporter à des publics ciblés, mais dans l'utilisation spécifique que fait chaque adhérent de l'association, au regard de ce qu'il estime être ses besoins ;

Parce que

tout nouvel adhérent de L'Autre Regard est considéré comme une ressource nouvelle pour la vie de l'association et non comme un problème repéré à résoudre ;

Parce que

la libre circulation entre les diverses activités de L'Autre Regard sont autant d'opportunités, dans un lieu familier, pour oser, prendre des risques, s'essayer à... mais aussi changer, arrêter un projet... sans pour autant ressentir cela comme un échec ;

Parce que

les membres de L'Autre Regard ne sont pas des usagers d'un service, mais des adhérents associés aux décisions et au fonctionnement dont ils peuvent devenir eux-mêmes les animateurs ou les responsables ;

Parce que

les origines et formations diverses des responsables qu'ils soient salariés ou bénévoles sont autant d'opportunités offertes aux échanges et interactions relationnelles.

En conséquence, et saisissant l'opportunité offerte par la loi 2002-2 du 2 janvier 2002, le projet d'établissement 2009 – 2014 visera à solliciter le classement de L'Autre Regard dans l'action sociale et médico-sociale comme

”établissement à caractère expérimental”¹³.

13 Alinéa 12 de l'article 15 modifiant l'article L.312-1 du code l'action sociale et des familles

4.2 Caractéristiques générales du caractère expérimental

En s'appuyant sur son expérience et son savoir faire, L'Autre Regard se propose dans son projet d'établissement (2009-2014) d'essayer d'explorer et de développer le concept de « *soignances profanes et collectives* », concept introduit notamment par la Fédération d'Aide à la Santé Mentale Croix-Marine¹⁴. La caractéristique générale du projet étant d'offrir aux personnes souffrant de fragilités psychiques un cadre sollicitant leurs propres capacités de *sujets* à *se rétablir* dans un *mieux-être personnel* et à développer une *vie sociale et citoyenne satisfaisante*.

Cheminement de « *rétablissement* » ou encore d'« *empowerment* » que Marc Delabarre et Éric Plaisance¹⁵ traduisent ainsi :

« *processus social par lequel une personne accroît son pouvoir, l'emprise ou le contrôle sur sa propre situation et contribue à des changements sociaux qui permettront d'améliorer ses conditions de vie et celle de ses pairs* ».

Cette définition permet de cerner la double dimension de l'*empowerment* à savoir :

- . D'une part viser à se rétablir comme acteur de sa propre trajectoire (enjeux individuels),
- . D'autre part, générer des pratiques et des savoirs qui s'avèrent bénéfiques pour l'ensemble du collectif concerné (enjeux sociétaux).

4.3 Indicateurs de pertinence du projet

- Éléments contextuels favorables

La loi de 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale souligne la place que doivent prendre les usagers dans les instances les concernant et leur reconnaît une qualité d'expertise sur leur propre situation. Dans le champ de la santé mentale, plusieurs pays se sont engagés dans la mise en œuvre d'actions *d'aide par des pairs* au sein mêmes des lieux de soins traditionnels. L'introduction des Groupes d'Entraide Mutuelle dans le plan de santé mentale est une incitation à développer en dehors des hospitalisations de plus en plus courtes *une continuité de ce type de soins* au sein d'un collectif de pairs.

- Antériorité de l'expérience de L'Autre Regard

La vingtaine d'années de fonctionnement de L'Autre Regard a permis à ses membres de s'impliquer dans la conceptualisation et l'avènement des Groupes d'Entraide Mutuelle : analyse de son propre fonctionnement¹⁶, analyse du fonctionnement d'une quinzaine de clubs Fnapp-Psy¹⁷, interventions au Ministère de la Santé le 15 octobre 2004, production de documents sur la fonction d'animation... Aujourd'hui, plus de 300 GEM couvrent le territoire national. On peut s'en satisfaire et en rester là, mais on peut aussi penser que cette antériorité d'expérience, que L'Autre Regard partage avec une quinzaine d'autres 'clubs', leur confère l'exigence de poursuivre la réflexion et de préparer pour les GEM qui le souhaiteraient des perspectives d'évolution.

14 « *Itinéraires singuliers en santé mentale – soins institués et soignances profanes.* » - PRATIQUES en santé mentale N°1 - 54^{ème} année - Février 2008.

15 Lesain-Delabarre J.M. Plaisance E. « Le rapport aux institutions des parents d'enfants en situation de handicap » Informations sociales – *Handicap et familles* N°112 décembre 2003 pp 96 à 101.

16 Atelier de Recherche Action Coopérative « L'autre Regard, pourquoi ça marche ? comment ça marche ? » (mars 2003)

17 Voir annexe 25 : Journal des clubs FNAP-Psy, « Première enquête-analyse des clubs FNAP-Psy », pages 11 à 18, oct. 2004

- L'Autre Regard : terreau d'innovations

Par sa dynamique et son esprit de liberté, l'association L'Autre Regard constitue un terreau fertile propice aux innovations. Dans ses premières années l'association a vu naître en son sein puis s'en détacher un service d'accompagnement. Plus récemment est née l'association « Coop.1 Services » qui pendant un an a expérimenté la faisabilité d'une société coopérative d'intérêt collectif rendant le monde du travail accessible aux handicapés psychiques. Et, faisant encore partie de L'Autre Regard, citons le café citoyen de L'Antre 2¹⁸, qui est un GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle).

- Habitude de savoirs partagés

Nous avons vu dans les pages précédentes la place accordée, dès la création de L'Autre Regard, aux savoirs des personnes directement concernées mais également aux mouvements d'usagers, de parents ou de professionnels. Ce partage des savoirs s'est concrétisé localement par la création d'*Acteurs en Santé Mentale*¹⁹ et du *Collectif des GEM de l'Ouest*²⁰, mais également la participation d'un représentant de L'Autre Regard à des travaux nationaux ou européens tels que

- . Les travaux du CCOMS²¹ de LILLE sur les *pairs aidants*²²,
- . Les analyses sur la *pairémulation* du GFPH²³,
- . Les travaux du projet européen ECLAS²⁴ sur les *pratiques collectives*.

4.4 Encadrement de l'expérimentation

a) Textes de référence.

Le cadre législatif de l'expérimentation est fixé par la **loi 2002-2 du 2 janvier 2002** rénovant l'action sociale et médico-sociale dont l'article 2 décrit précisément la philosophie générale.

Article 2 .Il est inséré, dans le code de l'action sociale et des familles, un article L. 116-1 ainsi rédigé :
« Art. L. 116-1. - L'action sociale et médico-sociale tend à promouvoir, dans un cadre interministériel, **l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets....**»

L'alinéa 12 de l'article 15 de la même loi autorise les établissements expérimentaux.

Article 15 modifiant l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles :

L'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles est ainsi rédigé : « Art. L. 312-1. - I. - Sont des établissements et services sociaux et médico-sociaux, au sens du présent code, les établissements et les services, dotés ou non d'une personnalité morale propre, énumérés ci-après :

...« 12° Les établissements ou services à caractère expérimental. »

18 Voir annexe 12 : Le GEM L'Antre - 2

19 Voir annexe CD 20 : Lettre « Acteurs en Santé Mentale » N°1

20 Initiative rassemblant des membres des 3 fédérations UNAFAM, Croix Marine et FNAPSY. Voir annexe 9 : Les actions militantes en Santé Mentale : opérations publiques (campagne de déstigmatisation) et annexe 10 : Le collectif GEM Oeust

21 Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé – direction Dr Jean-Luc ROELANDT.

22 Rappelons également que le **Pôle 4 du programme prévisionnel d'actions 2002-2005** des Centres Collaborateurs de l'Organisation Mondiale de la Santé (CCOMS, France) pour la recherche et la formation en santé mentale, préconisait :

« • Valoriser les expériences françaises pilotes en créant un réseau d' "expériences pilotes en santé mentale communautaire".
• Impulser et alimenter une réflexion nationale sur l'existence d'un réseau national d'expériences pilotes en santé mentale communautaire... »

23 Groupement Français des Personnes Handicapées – président Jean Luc SIMON.

24 Évaluation des Compétences et des Logiques d'Acquisition de Savoirs - FSE EQUAL – Collège Coopératif en Bretagne - direction Alain PENVEN. Voir annexe 24 : Détermination collective et innovation en intervention sociale

La circulaire DGS/MILDT/SD6B N° 2006/462 du 24 octobre 2006 a fixé à partir de cet article 15 un cadre d'expérimentation de « *communautés thérapeutiques en vue de diversifier l'offre de soins* » pour un « *public de consommateurs dépendants à une ou plusieurs substances psycho-actives* »... « *avec la spécificité de placer le groupe au cœur du projet thérapeutique et d'insertion sociale* ». L'annexe 2 de cette circulaire qui dresse un cahier des charges de ce type d'établissements expérimentaux pourrait servir de source d'inspiration à la préparation d'un cahier des charges pour des établissements accueillant dans le même esprit un *public de personnes souffrant de troubles psychiques*.

b) Les contours de la composante « thérapeutique » de l'expérimentation.

La dimension thérapeutique vise à favoriser le « *processus social par lequel une personne accroît son pouvoir, l'emprise ou le contrôle sur sa propre situation* » et peut ainsi espérer *se rétablir* comme acteur principal de sa trajectoire de vie.

Les éléments propices à un tel processus ont été observés et décrits dans ce que la psychothérapie institutionnelle nomme la *fonction club*. Nous avons pu constater en préparant ce projet d'établissement que les pratiques développées au sein de l'Autre Regard font déjà plus ou moins référence à certains d'entre eux. Pour mieux les identifier et en évaluer la mise en œuvre nous reprendrons la grille des 8 caractéristiques principales de la fonction club proposée par la psychiatre Béatrice Benattar²⁵ :

1. Soigner l'ambiance : lutter contre la *pathoplastie*²⁶, accueillir la *convivialité hésitante* des psychotiques, très sensibles aux *entours*, composer un paysage polyphonique.

2. Faciliter la désaliénation : par le statut associatif qui permet initiative et responsabilisation des membres adhérents, par l'institution de rapports transversaux, par la distinction entre statuts, rôles et fonctions permettant de reconnaître la fonction soignante de chacun.

3. Soutenir la position de sujet désirant : créer une tablature institutionnelle d'espaces et de temps diversifiés, développer un réseau symbolique d'échanges, dans lequel on peut circuler librement, vers une reconquête de la parole et de l'action.

4. Instituer le groupe associatif et soutenir son élaboration à partir des relations qui s'y nouent et des concepts de *collectif*, de constellations transférentielles, de la multiplicité des rencontres...

5. Dessiner une architecture d'espaces différenciés, construire un puzzle hétérogène ménageant des espaces interstitiels sensibles aux moindres détails.

6. Constituer un point d'ancrage, qui tient et soutient sur le long cours (fonction scribe et fonction phorique).

7. Réaliser une passerelle, un carrefour entre les différentes institutions, lutter contre les effets de clivage, les cloisonnements.

8. Mener un travail d'ouverture sur l'extérieur.

c) Compétences extérieures, réseaux et partages d'expériences.

Un comité de parrainage (ou conseil scientifique) du projet pourrait regrouper les compétences de membres des administrations concernées, de membres du sanitaire et des praticiens mais également de membres chercheurs en sciences sociales.

Par ailleurs la fédération Croix Marine compte dans ses adhérents une dizaine de services ou établissements à l'antériorité et au développement similaires à L'Autre Regard. Un partage d'observations et une mise en réseau de ces services ou établissements pourrait être pertinent. Nous répondrions alors à la seconde partie du concept d'*empowerment* à savoir : que les adhérents de ces structures puissent « *contribuer à des changements sociaux permettant d'améliorer leurs conditions de vie et celle de leurs pairs* ».

²⁵ « Actualités des clubs thérapeutiques et groupes d'entraide mutuelle » VST n° 95 2007

²⁶ « ça veut dire la fabrication de la pathologie par le milieu » Jean OURY

V – Évaluation

Remarque générale.

Les travaux préparatoires et la rédaction du projet d'établissement ont fait apparaître une assez forte réticence à rentrer dans les logiques d'évaluation. Il nous faut examiner la double origine de cette réticence de la part des personnes exerçant une responsabilité dans l'association, qu'elles soient d'ailleurs salariées ou bénévoles.

En premier lieu, décrire son activité en termes de bienveillance, d'attention aux adhérents semble plus valorisant que de la décrire en termes d'efficacité, de résultats à atteindre, qui ont en arrière plan des connotations de jugement sur son action.

En second lieu, parler d'efficacité reviendrait à dire que lorsque on n'atteint pas le but recherché, on a dû se tromper, on est en échec et on devient responsable de cet échec. Il faudrait alors changer de logique et reprendre les logiques habituelles ailleurs d'analyse des besoins de l'adhérent, d'écriture d'un projet personnalisé et d'évaluation de la réalisation ou non de ce projet. Or ces logiques seraient, nous l'avons vu, contraire à l'éthique générale de L'Autre Regard qui fait de l'absence même de projets sur les personnes accueillies une des clés de leur éventuel rétablissement.

Rappelons le cadre général du **rétablissement** qui est de permettre aux personnes de **se rétablir**. L'action des animateurs et responsables de l'association et de la structure dans son ensemble peut alors être évaluée sur **les moyens mis en œuvre** pour que ce rétablissement puisse éventuellement se produire.

5.1 Conforter les acquis de la situation actuelle

Une avancée remarquable s'est produite lorsque les personnes impliquées dans la préparation du projet d'établissement sont passées de la description de leurs attitudes personnelles dans le fonctionnement général de l'association au regroupement de ces attitudes en chapitres déterminés par des fonctions : la fonction **accueillir**, la fonction **être là**, la fonction **animer** et la fonction **faire ensemble**. On sortait ainsi du descriptif d'attitudes bienveillantes pour aborder l'intention, la finalité de ces attitudes.

Cette prise de conscience s'est produite au moment où il a été demandé aux responsables qui le souhaitaient d'écrire avec leurs propres termes, le sens qu'ils donnaient à la façon d'animer leurs ateliers ou à leurs attitudes vis-à-vis des adhérents. On a pu découvrir alors que ces écrits pouvaient avoir des points de convergence avec des écrits savants (parfois trop d'ailleurs) sur la fonction « thérapeutique » de ces attitudes ou actions.

Dans un contexte de fragilité psychique ou plus encore de pathologies sévères, il n'y a pas la même incidence à dire : *l'accueil se fait dans un esprit d'écoute, d'attention, de respect de la personne* (valeurs déjà très importantes de bienveillance) et à dire : « *Le premier accueil est un moment très important, il y a le plaisir de la rencontre* ». La seconde formulation porte en elle l'acceptation et la capacité de deux sujets, traités à égalité, à rechercher la rencontre. Dans la première formulation, il y a protocole d'accueil, dans la seconde, il y a intention, donc finalité de l'attitude. On découvre alors que des professionnels du soin décrivent cette attitude comme soignante : « *je fais comme si je recevais cette personne chez moi, espérant que la personne qui souffre va faire de son côté un même mouvement, comme si elle me recevait chez elle* » Guy BAILLON, psychiatre qui ajoute cependant : « *Cela demande un travail considérable sur soi, on ne saurait trop le minimiser* ».

Pour chacune de ces 4 fonctions repérées (accueillir, être là, animer, faire ensemble), il conviendra donc dans l'autoévaluation d'en vérifier la présomption d'existence et surtout la signification qui leur est donnée en les rapprochant des textes dits savants.

5.2 Exploration, validation de la fonction club

Les recherches actuelles menées en France sur la place et le rôle de *pairs* comme *aidant* à un *rétablissement* pèchent par une trop grande conformité avec des modèles anglo-saxons qui ne correspondent pas forcément à notre culture et l'histoire de notre action sanitaire et sociale. Les modèles anglo-saxons fondés le plus souvent sur un programme dont l'aidant est chargé de la mise en œuvre finissent, chez nous, par rétablir le déséquilibre stigmatisant entre celui qui sait et celui qui ne sait pas, celui qui préconise et celui qui exécute etc. Le bénéfice « soignant » d'une relation de sujet à sujet, d'égalité entre pairs finit par laisser place soit à la dépendance, soit au rejet²⁷.

Y- a-t-il place pour un modèle français qui puisse éviter ces écueils²⁸? La *fonction club* qui a preuve de son intérêt en milieu sanitaire porte déjà l'accent sur le rôle fondamental du collectif dans une démarche de rétablissement. Il faut aujourd'hui, en s'appuyant sur cet héritage, revisiter cette fonction au regard des concepts nouveaux d'entraide entre pairs et de soignances profanes (fondement des communautés thérapeutiques citées plus haut).

Dans chacun de ces items de la fonction club, nous effectuerons un travail similaire à celui des 4 fonctions générales, pour en valider la présomption d'existence ou non et ensuite pour la période 2009 – 2014, nous choisirons les trois items : « soigner l'ambiance », « faciliter la désaliénation » et « mener un travail d'ouverture vers l'extérieur ».

5.3 Réponse aux besoins des groupes sociaux

La loi 2002 rappelle que l'action sociale et médicosociale « *repose sur une évaluation continue des besoins et des attentes des membres de tous les groupes sociaux* ».

Ces attentes et ces besoins sont essentiellement exprimés par les associations et les pouvoirs publics. L'évaluation devra prendre en compte cette exigence en répondant aux référentiels établis par les services sociaux des administrations concernées.

En interne, l'avis du Conseil de la vie sociale sera sollicité tout au long du processus d'autoévaluation.

Mais une autre réponse à ces attentes et besoins apparaît dans la seconde dimension de l'empowerment décrite plus haut : « *générer des pratiques et des savoirs qui s'avèrent bénéfiques pour l'ensemble du collectif concerné (enjeux sociétaux)* ». D'où l'intérêt de s'entourer de ce Comité de parrainage (ou Conseil de sages ou Conseil scientifique) qui pourrait comprendre des compétences en sciences sociales.

27 Voir dans le N°133 de Santé mentale décembre 2008 l'article *Le pair aidant, l'espoir du rétablissement*, page 72.

28 Le 24 novembre 2003, un des promoteurs du programme pairs aidants au Québec écrivait à un animateur de L'Autre Regard: «*j'ai toujours pensé qu'avec les préoccupations sociales propres à votre culture française, vous étiez en mesure d'atteindre des résultats similaires, sinon supérieurs à ceux que j'observe par exemple ici au Québec.*» Daniel GELINAS Agent de recherche au sein de l'Axe de recherche en psychiatrie sociale du Centre de recherche Fernand-Seguin de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine affilié à l'Université de Montréal

ANNEXES

La représentation des usagers de la psychiatrie²⁹

Le collectif des usagers a démarré en 2000, regroupant des adhérents de L'Autre Regard intéressés par les questions de santé mentale. Il répond à une demande des adhérents d'une action plus militante en revendiquant pour les usagers de la psychiatrie toute leur place dans la société civile, et d'abord leur droit à la parole pour manifester leur citoyenneté, en particulier dans les instances officielles des domaines sanitaire et social.

La représentation des usagers dans des instances par des adhérents de L'Autre Regard autorisée par les Ordonnances de 1996, a pris de plus en plus d'importance au cours des années et c'est en 2007 que l'association a été agréée par la Préfecture pour la représentation des usagers. Citons les principales représentations assurées :

- CHGR : CA (Conseil d'Administration)– CRUQ (Commission de Relation avec les Usagers et de la Qualité de la prise en charge)
- CDHP : 35 et 29 (Commission Départementale des Hospitalisations Psychiatriques)
- Thébaudais (Foyer de postcure psychiatrique) : CRUQ
- Commission Régionale de Concertation en Santé Mentale (auprès de l'ARH)
- CRU : Comité Régional des usagers
- CISS Bretagne (Comité Interassociatif Sanitaire et Social)
- ESAT des Maffrais : CA (Établissement Spécialisé d'Aide par le Travail)
- FNAPSY : CA et représentation régionale (Fédération Nationale des Patients en Psychiatrie)

En outre, des membres du collectif d'usagers interviennent en divers lieux, par exemple :

- dans la formation du personnel soignant à la demande de plusieurs IFSI (instituts de formation aux soins infirmiers) : Quimper, St Brieuc, Dinan
- dans la préparation et le déroulement de la SISM (semaine d'information sur la santé mentale)

Être représentant des usagers dans une instance, nécessite de pouvoir s'appuyer sur le collectif qui a regroupé 10 à 20 personnes se réunissant toutes les semaines pour décider ensemble comment répondre aux différentes sollicitations (d'associations, de particuliers, d'institutions) et pour mettre en commun les différentes expériences des uns ou des autres dans le cadre de représentations des usagers ou de la participation à diverses réunions, pour réfléchir ensemble aussi à différentes questions d'actualité dans le domaine de la santé mentale et du secteur social.

L'activité du collectif a été assez dense tant qu'il a pu bénéficier du soutien d'une salariée à temps partiel en contrat aidé. Celle-ci assurait notamment la maintenance d'un fond documentaire. Il est regrettable que l'agrément pour la représentation des usagers ne s'accompagne d'aucun financement; nous savons par expérience qu'il est nécessaire pour assurer cette fonction de représentation de se former de façon continue et de pouvoir s'appuyer sur un groupe.

Le collectif d'usagers a été aussi la cheville ouvrière de la campagne de déstigmatisation « en parler un peu, beaucoup ... à la folie » qui a été présentée au public en 2006 (voir l'annexe relative aux actions publiques de déstigmatisation).

Actuellement, les membres du collectif qui siègent bénévolement dans des instances ayant besoin de partager informations et ressentis de leurs expériences, les échanges se font en lien avec l'association "Coop 1 Services" qui partage notre intérêt pour toutes actions visant à redonner une place de citoyen actif aux adhérents.

²⁹ Plusieurs représentants d'usagers de l'association se sont exprimés dans un article intitulé : « Représenter les usagers de la psychiatrie : réflexions préalables », paru dans la revue Pratiques en Santé Mentale N°2, 2002.

Les moyens de l'association

Nous n'abordons pas ici les moyens à disposition de L'Autre 2. (Voir en annexe la présentation du GEM L'Autre 2).

1 - Les moyens humains

En 2008, l'équipe d'encadrement est constitué de 44 personnes : **35 bénévoles** majoritairement, usagers de la psychiatrie, cumulant en heures de travail l'équivalent de 5 postes à temps plein et **7 salariés** en Contrat à Durée Indéterminée totalisant 6 équivalents temps plein (un directeur – une secrétaire-comptable et 5 animateurs(trices). Pour les salariés nous nous référons à la convention collective de l'animation.

L'association accueille de **nombreux stagiaires** chaque année, une dizaine en 2008. Leur accueil représente une charge assez lourde, mais aussi des avantages appréciables : il participe à notre objectif général de faire changer le regard de la société sur la maladie mentale, il élargit le champ de relations des adhérents qui apprécient cette présence, il est source d'échanges souvent très riches. Les stagiaires nous renvoient une image souvent pertinente de nos objectifs et de nos pratiques, ressentie par des observateurs « neutres ».

Nous faisons aussi appel à **des « services extérieurs »** pour des tâches précises :

- la supervision des responsables salariés et bénévoles dans leurs relations avec les adhérents est assurée par un psychologue thérapeute (Voir chapitre III – E) Se former).
- l'importance de la comptabilité nous oblige depuis 6 ans à faire appel aux services d'un cabinet comptable, et depuis 2007, à un commissaire aux comptes.

2 – Les locaux

Nous disposons en 2008 d'un local principal où se situe notre siège social et de 2 locaux annexes, tous en location. Le local du 2 square de la Rance, géré par l'APRAS, comprend 4 bureaux. Nous disposons en outre depuis novembre 1998 d'une salle d'activités spacieuse (85 m²) où se déroulent la plupart des ateliers et où nous avons fait divers aménagements. Elle est utilisée presque continuellement.

Un local associatif est loué depuis 1997 square Charles Dullin, c'est-à-dire dans le quartier sud de Rennes, constituant un deuxième pôle de notre présence dans la ville. Il comporte une salle d'activité de 60 m², un labo-photo et un petit bureau d'accueil. Il s'y déroule chaque semaine 6 ateliers et un après-midi de permanence-détente.

Un local commercial très voisin de notre siège (8 square de la Rance) est loué depuis mars 2002 pour recevoir les activités informatiques et accueillir quelques ateliers.

Pour les activités demandant un matériel particulier (cuisine, relaxation) ainsi que pour la fête, des salles sont louées dans divers équipements sociaux.

–Intérêt d'utiliser des locaux différenciés :

L'annexe de L'Autre Regard située square Charles Dullin dans le quartier Bréquigny/Champs-Manceaux, abrite essentiellement des ateliers de travaux manuels (cuir, mosaïque, collage, modelage, photo) ainsi qu'un après-midi « détente- jeux de société », une fois par semaine. Ce lieu est suffisamment éloigné du siège pour avoir sa vie propre. D'ailleurs les adhérents qui le fréquentent (ils sont une trentaine) se rendent rarement au square de la Rance. Ce sont les animateurs qui font le lien avec le siège. L'absence de tout travail administratif et l'aspect « atelier » du local contribuent à y créer une ambiance plutôt informelle appréciée par les participants aux différentes activités.

L'association utilise depuis l'origine plusieurs lieux pour ses activités et aujourd'hui 7 adresses différentes sont nécessaires à notre fonctionnement.

Cette pratique de répartir les ateliers en de multiples lieux offre une dimension de choix supplémentaires (à celle de l'activité elle-même), elle permet aussi une circulation entre des espaces ayant leurs propres identités et propose pour certains une intégration dans un lieu tout public.

3 - Le matériel

- le club de loisirs :

Le matériel informatique est important avec 7 ordinateurs (dont un portable) et leurs accessoires (imprimantes, scanners...). En 2008 nous avons remplacé une imprimante laser.

Il s'y ajoute pour les ateliers : un poste de télévision, un magnétoscope, un camescope, deux appareils photo, une mini-chaîne CD-cassettes, deux machines à coudre, une table de ping-pong, quelques instruments de musique, un four à poterie, un véhicule de 9 places. En 2008, nous avons fait l'acquisition d'un deuxième poste CD-cassettes pour les besoins de nouvelles activités. Nous disposons également d'une photocopieuse en location.

4 - Les moyens financiers

A sa création (novembre 1985) l'association fonctionnait avec très peu de fonds, un bénévolat très dynamique et des activités peu coûteuses.

Il faudra attendre 8 ans (avril 1996) pour avoir une convention avec le Centre Hospitalier Spécialisé (Guillaume Régnier) qui permettra d'employer un permanent en CDI.

Les autres postes sont pourvus par des contrats aidés.

C'est plus de 15 ans après sa création (janvier 2001) que L'Autre Regard passe un « contrat d'objectifs » avec le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine et est reconnu comme « service d'accueil de jour ».

Le financement permettra de transformer progressivement les contrats aidés par des emplois en CDI.

Plus tard, en 2005, l'association recevra des moyens supplémentaires de l'État pour son fonctionnement, et pour la création du GEM L'Antre-2.

Aujourd'hui les comptes 2008 font apparaître une situation financière saine avec une trésorerie suffisante pour attendre les versements tardifs de l'État concernant le GEM L'Antre-2 (versement courant novembre pour l'année civile en cours).

Principales subventions

TOTAL	333 712,00 €
Centre Hospitalier Guillaume Régnier	29623,00 €
Conseil Général 35	158722,00 €
Ville de Rennes – Fonds Globaux	3596,00 €
Ville de Rennes – Fonds Finalisés	2000,00 €
FONJEP	7271,00 €
CPAM	4000,00 €
Conseil Général 35 - L'Antre-2 Café	7000,00 €
Ville de Rennes – L'Antre-2 Café	5000,00 €
DRDJS	4000,00 €
DDASS GEM Jeunes L'Antre-2	75000,00 €
DDASS GEM consolidation Club de loisirs L'Autre Regard	37500,00 €

La psychothérapie institutionnelle

« L'homme ne vit pas dans un milieu ou un environnement auquel il doit s'adapter, sinon périr. L'homme habite un monde qu'il construit avec les autres hommes » (François Tosquelles³⁰, 1912-1994).

La naissance du mouvement

Le travail de Philippe Pinel (1745-1826) marque une réorientation de la psychiatrie, portée par une volonté nouvelle de mettre en avant les qualités humaines des agents de soin. La Seconde Guerre transformera radicalement la structure de l'hôpital psychiatrique : « *Il aura fallu attendre que les soignants soient soumis à des conditions de vie comparables à celles des patients et constater la mort de la moitié des patients hospitalisés en France* » (Pierre Delion³¹). Jean Oury³² témoigne de ce fait : « *La même expérience vécue lors de la persécution (...) par certains psychiatres et membres du personnel soignant va révéler, dans un contexte de sympathie publique étendue, les analogies entre la structure interne des asiles et les camps de concentration* ». Les événements ont suscité une « *attitude nouvelle à l'égard des patients : le respect, la sollicitude, l'intérêt, leur reconnaissance en tant que personne* ».

Émerge alors la psychothérapie institutionnelle, dynamique collective en questionnement plutôt que « code de bonnes pratiques ». Pour Pierre Delion et Christophe Chaperot³³ : « *La psychothérapie institutionnelle est une manière de pratiquer et de penser* » ; elle « *n'existe pas : il s'agit d'un mouvement, d'une orientation, d'une invention de chaque jours et chaque minute, mais aussi et surtout d'un engagement humaniste et vitaliste* ». Aujourd'hui, le mouvement perdure et se développe en rupture avec la gouvernance. « *Si l'hôpital veut soigner les autres, il doit d'abord se soigner lui-même* », afin de « *lutter contre les ségrégations et violences faites à l'encontre des malades mentaux* » défendent encore les porteurs du mouvement.

Reconsidérer les relations dans l'institution hospitalière

De nombreux hôpitaux fonctionnent sur un mode bureaucratique de gestion de personnel, des missions et des demandes : le responsable concerné est sensé savoir ce qui est bon pour l'ensemble. « *Les possibilités de développer des initiatives sont directement contrées par le système hiérarchique et administratif. Tout amène très vite un patient qui a tenté de mettre en pratique sa liberté de circuler à se trouver considéré comme un gêneur...* » observe Pierre Delion. Jean Oury rappelle encore que « *on apprenait ainsi dans un asile à être un bon malade, comme on y apprenait à devenir un bon gardien, un bon infirmier, un bon médecin...* ».

« *Une institution est un ensemble dont chacun des membres acquiert une valeur – ou en change – seulement en rapport avec la mouvance et la forme de l'ensemble, et où du même fait, n'importe quelle modification d'un élément particulier retentit et produit des effets sur l'ensemble et sur chacun des éléments* » (J. Oury). Chaque membre de l'institution hospitalière, agent de soin ou patient, évolue et agit en interdépendance avec les autres. Prendre conscience de cette réalité implique que « *chaque membre du groupe soit considéré comme un agent thérapeutique* ». Chaque « *responsable* » est ainsi enjoint à mobiliser « *l'entièreté de ses compétences dans la durée de la relation plutôt que de l'engager à demander son avis à un expert (...)* ». Les frontières entre catégories de statuts et de fonctions sont ainsi brouillées : « *la pratique de groupe mêle non seulement infirmiers et médecins, mais plus généralement soignants et soignés* ». Au lieu du seul thérapeute, le patient rencontre le groupe en tant que « *chaîne* » relationnelle – dans sa dimension sociale et symbolique – profitant d'autant de possibilités de réaffirmer sa propre identité dans le regard d'autrui et à ses propres yeux. L'hétérogénéité des activités, des groupes, des espaces, ainsi que le souci de transversalité ouvrent « *la possibilité aux individus de se servir du groupe comme d'un miroir* » (René Lourau³⁴). En d'autres termes : « *l'institution est le chaînon manquant entre le sujet et les autres* » (P. Delion).

Recouvrement de la position de sujet et d'acteurs

L'institution a ainsi pour fonction première « *d'intégrer cet homme non intégrable, et ceci, non en lui présentant un cadre tout fait dans lequel il doivent se perdre, mais au contraire en modifiant les cadres antérieurs, à la mesure de sa personne* » (Deleuze). Cet ajustement implique de rendre possible des « *actes qui développent la propre initiative des patients et leur participation active* », notamment par l'ergothérapie. Fernand Oury, pédagogue, parle de « *non directivité* », permettant « *de démolir la structure d'un groupe qui se fige* », autant que « *d'attaquer les systèmes de défense qui bloquent la communication* ». Ainsi, le projet-limite de l'institution thérapeutique est l'autogestion, une « *co-construction* » de l'espace à vivre. D'après J. Oury, là où la prise en charge conduit plutôt à un « *sentiment de perte d'une activité propre* », « *de dépersonnalisation* » ou au sentiment « *d'être influencé de l'extérieur* », l'initiative réactive « *l'idée d'un processus, avec toutes ses possibilités dynamiques* » évoqué par Delion. Il est question d'une thérapie qui fait appel au « *noyau commun et fondateur de l'humain, aux antipodes d'une nosographie construite sur la différence* ».

30 Propos rapportés par Pierre Delion, puis, plus loin, extraits de « Encore quelques précisions sur le psychothérapie institutionnelle », *Soins Psychiatriques* n°9, mai 1981. François Tosquelles (1912-1994), psychiatre catalan pionnier de la psychothérapie institutionnelle se fait connaître pour son travail au sein de l'hôpital de Saint-Alban (Lozère) puis à la clinique de La Borde (Loir-et-Cher) à la fin de la seconde Guerre Mondiale.

31 P. Delion, « Soigner la personne psychotique », Dunod, 2008. P. Delion (1950-...) est pédopsychiatre, psychanalyste et professeur au CHRU de Lille.

32 Propos rapportés par P. Delion. Jean Oury (1924-...) est psychiatre et psychanalyste, notamment fondateur de la clinique de La Borde (Loir-et-Cher). Avait déjà profité des enseignements de F. Tosquelles en tant qu'interne à la l'hôpital de Saint-Alban en 1947.

33 Christophe Chaperot, « La Moindre de Choses. A propos de *Soigner la personne psychotique* de Pierre Delion », *L'évolution psychiatrique* 73, 2008. C. Chaperot est médecin chef du 6^{ème} secteur de l'hôpital d'Abbeville (Somme).

34 René Lourau, « L'analyse institutionnelle », Éditions de Minuit, 1970. R. Lourau (1933-2000), sociologue et intellectuel français. A enseigné la sociologie (1994), puis les sciences politiques et les sciences de l'éducation (1999) à l'université Paris VIII.

Pratique de l'accueil

1°) accueil des nouveaux

- accueil téléphonique, premier jalon de la rencontre

Il y a la plupart du temps un contact téléphonique au préalable, une conversation plus ou moins étoffée qui pose déjà les bases de la rencontre : présentation succincte, parfois mutuelle, formulation de la demande d'activités, d'échanges avec les autres, prise de rendez-vous.

La personne téléphone souvent pour *voir*, ou plutôt pour *entendre*, quelque chose. Entendre quoi ? Le téléphone permet autant la distance que l'intime, il offre donc d'emblée ces deux modalités d'être. Il s'agit de se rendre disponible à ces deux éventualités, et d'en donner des signes par le seul truchement qui se présente alors : notre voix et notre parole.

Cet accueil téléphonique doit être pratiqué avec autant de soin et d'attention que lorsque la personne se trouve en face de nous. C'est souvent cette seule attention portée qui va décider la personne à venir.

- Recevoir : l'entretien d'accueil

Puis vient le pas souvent difficile à faire pour le nouveau venu : franchir la porte de l'association où nous l'attendons.

Reprise des éléments apportés au téléphone ou/et présentation de part et d'autre (salarié, bénévole, animateur ...). Certains ne savent pas où ils arrivent ... et pensent à un nouveau lieu de soin. Il faut donc présenter l'association, avec parfois un bref historique (éventuellement ses valeurs, ses buts...), présentation qui lui permet de choisir une activité en connaissance de cause, et d'éviter parfois une écoute excessive de la personne.

Parlant de l'association, l'accueillant doit éviter de donner trop d'informations. La personne reçue n'est souvent pas en mesure de les mémoriser. Leur excès peut ajouter à son malaise. On pourra lui laisser une plaquette qu'elle lira chez elle. Après avoir présenté succinctement l'association, il faut donc choisir ces informations, se centrer sur les activités. Préciser qu'on vient d'abord pour essayer, deux ou trois fois, les activités choisies.

Être accueillant : être si possible souriant et faire sentir à la personne qu'elle est la bienvenue, en nouant une première relation chaleureuse, que dans l'association on ne regarde pas la maladie mais l'humain avec ses ressources mobilisables. Le *nous* que nous formons d'être ensemble est une alternative proposée à la solitude de chacun : adhérents, animateurs, bénévoles et salariés. Il s'agit de faire naître en l'autre, peu à peu, l'envie de nous rejoindre. Il y a, ici, une place pour qui vient avec sa demande, ses attentes ou son manque de désir.

Le temps de l'accueil est variable. Il paraît utile de prendre le temps car c'est le premier, parfois le seul et unique moment où la personne évalue si elle a envie de revenir. Certains ne viennent pas pour les activités mais pour parler à des personnes « non psy », d'autres ont une crise existentielle ou ont besoin d'une orientation. Leurs diverses demandes nécessitent un temps adapté.

Parfois leur peur d'arriver dans ce nouveau lieu demande un temps « d'appropriation » et l'accueil se fait différemment. Il peut avoir lieu à l'extérieur, devant la porte, dans l'entrée, dans le couloir, debout dans le bureau ou laissant la porte ouverte...

► une qualité primordiale : le savoir - être

Guy Baillon : " *C'est ainsi que souvent j'ai pris l'image de la rencontre, et j'ai insisté pour décrire ce qu'il faut déployer comme efforts si on veut qu'elle se déroule dans les meilleures conditions...Je parle de la disponibilité du soignant, de ma disponibilité, de nos regards, de la poignée de mains, de la présentation que le soignant fait de lui, je précise à ce moment-là que 'je fais comme si je recevais cette personne chez moi', espérant que la personne qui souffre va faire de son côté un même mouvement, 'comme si elle me recevait chez elle'. Cela demande un travail considérable sur soi, on ne saurait trop le minimiser"* (in 25ème chronique du lundi 23.04.2007).

Il ne s'agit pas du chez-soi en tant que tel, il s'agit d'un chez-soi intime, qu'on transporte avec soi, **un lieu de nous qu'on accepte d'ouvrir pour l'autre. C'est de ce lieu que se fait le lien.**

Mettre la personne à l'aise pour créer une certaine disponibilité d'esprit chez elle.

□ Se rappeler la problématique générale des visiteurs : après plusieurs années d'accueil nous constatons, malgré la singularité de chacun, des points communs chez une grande partie des personnes accueillies :

- une souffrance psychique
- une difficulté relationnelle pour communiquer
- une inhibition à l'action et souvent un manque de désir, ou peu de plaisir de vivre
- une dévalorisation de soi et une honte d'être malade
- une certaine solitude même en famille, voire un isolement
- une inactivité récente ou ancienne avec perte de repères temporels
- un sentiment d'exclusion avec difficulté à se projeter dans l'avenir

□ Essayer d'évaluer le besoin de la personne

Le besoin - exprimé ou non - peut se traduire par :

- retrouver une certaine activité, et donc, des repères ; si possible du plaisir voire du désir
- réapprovers le lien social au moins sur le temps des activités, puis peut-être nouer des relations au-delà de l'activité
- se revaloriser à ses propres yeux pour pouvoir reprendre une emprise sur sa vie
- retrouver une certaine place face aux autres pour avoir un sentiment de citoyenneté et l'espoir d'un avenir meilleur.
- Elle peut ne pas venir de son propre chef, il faudrait aboutir à ce qu'elle crée ce désir de venir.

□ Etre réceptif

- On doit rester réceptif parce qu'on ne sait pas à qui on a à faire (inhibition, angoisse, état paradéirant ...). On peut être désarçonné face à quelqu'un de déirant. Il ne faut pas hésiter à répondre quelque chose comme : *"Je suis désolé(e), je ne sais pas quoi te répondre"*.
- Le sécuriser est, la plupart du temps, nécessaire et essentiel. Essayer de se mettre à sa place.
- Maintenir une rassurance tout au long de l'entretien pour que cette personne ait *envie* de revenir.
- Tenter de faire de la place pour du possible, dès cette première rencontre.
- Créer un temps d'échange, de rencontre sincère qui donne un sentiment d'égalité entre l'accueilli et l'accueillant et lui prouve qu'elle vaut le coup d'être rencontrée.

□ Ecouter, parler

- En rapport avec le degré d'angoisse de la personne.
 - Se garder d'être trop stimulant. Quand on est dépressif, le débordement de vie peut faire peur. On a envie de s'en protéger.
 - Il arrive - assez rarement - qu'une personne soit dans un tel envahissement, un tel débordement qu'on est amené à se positionner de façon inverse : au lieu d'être dans une ouverture la plus large possible, au lieu du déploiement, on replie un peu l'échange de façon à ne laisser de l'ouverture que ce qu'il faut pour le maintenir. Attitude de protection, sans doute, mais pour ménager du possible.
 - Ne pas la laisser trop se raconter : certaines ne reviennent pas après s'être trop livrées.
 - Si on doit se garder de poser des questions trop personnelles, il faut pourtant, quand l'échange est suffisamment bien établi – et si on y parvient - essayer de connaître les difficultés auxquelles va se confronter le nouvel arrivant : quelles sont ses craintes à l'idée de participer à un (des) atelier(s) ? Certaines personnes sont très contentes qu'on leur pose cette question qui leur permet d'évoquer leur angoisse du groupe, leur épilepsie, ou n'importe quoi qui fait problème. Pourquoi ne pas y faire écho en évoquant nos propres difficultés ? Là encore, il est important de rassurer : si elle est très angoissée en atelier, elle peut ne venir qu'une demi-heure et repartir, ou bien sortir pour marcher un peu et revenir, le jour même ou la fois suivante. Elle doit comprendre qu'elle aura toute latitude pour s'accoutumer au lieu, au groupe.
 - Le silence, de courte durée, peut avoir sa place ; il doit venir naturellement. C'est l'écoute attentive qui seule l'autorise.
- Le temps de l'accueil est variable. Il paraît utile de prendre le temps car c'est le premier, parfois le seul moment où la personne évalue si elle a envie de revenir. Certains ne viennent pas pour les activités mais pour parler à des personnes « non psy », d'autres ont une crise existentielle ou ont besoin d'une orientation. Leurs diverses demandes nécessitent un temps adapté.

Des détails qui ne sont pas sans importance peuvent se révéler utiles : laisser la porte du lieu d'accueil ouverte ou fermée, proposer ou non une petite visite (bureaux, salle B, le 8 s'il y a lieu ...) qui donne un aperçu du climat de l'association ...

Tenir compte de la culture de la personne, mais parfois lui faire entendre : "Ici, si tu veux bien, ce sera plutôt comme ça".



Ce premier temps peut représenter un substrat fertile, favorable à l'ancrage de la relation, à partir duquel la personne va pouvoir évoluer dans l'association et **tisser d'autres liens**.

Une sorte de marque sensible fait que pendant quelques temps accueillant et accueilli se reconnaissent car ils sont liés par l'élaboration de ce premier nouage de la relation à laquelle ils participent **l'un et l'autre**. On observe souvent une sorte de guidance ou de pilotage attentif.

Jean-Louis a pu dire de ce premier temps d'accueil qu'il est comme une photographie de cette première rencontre, qui se fixe durablement dans la mémoire de celui qui a accueilli la nouvelle personne. Ce souvenir participe à la mise en place de *l'accueil au long cours*, la notion d'accueil s'étendant bien au-delà du premier accueil. On n'est pas dans une situation où l'un porte secours à l'autre mais plutôt dans le fait de se reconnaître mutuellement pour que puisse vivre la relation. Néanmoins, ces situations où on a l'impression d'être dans le secours apporté (ou à porter) à l'autre ne sont pas entièrement à exclure. Une personne peut arriver avec une angoisse massive; ou parfois ce sont des parents qui font part de leur découragement, de leur désespoir.

Un deuxième rendez-vous suivra – après les deux ou trois essais en atelier(s). Il articule la première rencontre avec les débuts de familiarisation avec ce nouveau lieu. Il est également important et nous permet de mesurer si la personne s'habitue ou pas. Après cette période d'essai, elle confirme sa participation en atelier, ou demande à essayer autre chose.

C'est parfois l'occasion du règlement de l'adhésion, il doit en tout cas être au moins évoqué.

Il faut tâcher de rendre harmonieuse l'articulation entre les différents temps de l'accueil : premier rendez-vous, second rendez-vous, puis temps d'activités et/ou de permanence, sorties, veillées, fêtes.

2°) accueil au long cours

L'accueil fera place à une forme d'accompagnement encore un peu rapproché pendant quelques semaines, le temps nécessaire à son intégration.

Peu à peu s'élabore ce tissage avec d'autres animateurs, d'autres adhérents, avec ce nouveau lieu, son cadre, et son ambiance. **D'être reconnu permet de reconnaître en retour** : le lieu, les autres, semaine après semaine, et bientôt ou plus tard, de plus nouveaux que lui.

L'accueil dans les ateliers et dans les permanences en proposant l'élément tiers qu'est l'activité, objet relationnel, objet *prétexte* à la relation, oriente alors vers des perspectives autres : il faut à un moment que la personne *joue sa carte*, même avec difficulté.

Pendant une durée très variable d'une personne à l'autre, il faut tâcher d'encourager l'effort et de maintenir un sentiment de sécurité chez la personne car chaque nouvelle étape relance la difficulté d'être et d'exister (face au groupe ou face à un(e), face à un but ou à un choix, face à l'agir, face à *mouvoir son corps*, etc.).

Accueil, donc, qui se poursuit

- dans les ateliers et qui va être partagé avec les autres participants. Pendant l'atelier, il doit pouvoir trouver l'animateur garant de la loi.
- à la permanence du vendredi : aller vers elle, lui demander son prénom pour entrer en relation, se présenter en se situant (adhérent, bénévole, salarié) parler des activités que vous faites, quelles sont les siennes ... Il faut éviter de la laisser seule, quitte à rester près d'elle en silence si elle ne peut parler. Le silence peut être une forme d'empathie. D'une manière générale, nous avons à lui défricher le terrain, anticiper d'éventuels obstacles ... Il doit sentir qu'il pourra s'appuyer sur la structure, sur une équipe au-delà de la personne qui l'accueille.

◇◇◇ ◇◇◇ ◇◇◇

Notre désir d'accueil

Il est bon d'avoir fait un parcours personnel concernant nos propres angoisses pour pouvoir prendre du recul. Se donner l'occasion de ce travail sur soi, chacun à la manière qui lui convient.

Tenter de creuser, de réfléchir sur notre désir d'accueil : qu'est-ce qui nous motive profondément à accueillir l'autre ? A partir de quoi nous l'accueillons. Il s'agirait, dans l'accueil, de s'accueillir soi-même, de connaître et comprendre ce qui nous touche personnellement pour être disponible à l'autre, pour l'entendre et le comprendre en retour, d'un bout à l'autre de l'entretien et d'un entretien à l'autre.

On peut être stressé quand on commence à accueillir. Si on accueille avec la peur, on projette la peur. Il nous appartient de détendre cette peur au maximum. L'accueillant a parfois trop d'attentes. Elles peuvent faire fuir.

On peut faire des entretiens d'accueil à deux, choisir de débiter dans l'accueil en commençant par y participer avec un accueillant expérimenté. Les accueillants novice et expérimenté se complètent, sans que le second soit pris pour un modèle : la force de l'accueil, c'est aussi la singularité de chacun. Chaque accueillant est différent, avec une pratique de l'accueil différente ; certains écoutent plus qu'ils ne parlent, d'autres questionnent ou parlent d'eux. Parler de soi pour faire naître de l'échange, de la rencontre en instaurant une relation égalitaire. Il y a quelque chose d'intime et de partagé, dans ce moment. L'intime, ce que l'on est vraiment, est ce qu'on a de plus important à partager. Parler pour apprivoiser celui qui est plein de peur.

Il arrive aussi d'éprouver de l'émotion à l'écoute d'un nouveau. Être ému, c'est être humain, c'est donc recevable, à condition que cela ne soit pas perçu comme un manque de solidité. Il s'agit de trouver un équilibre entre la part sensible de soi et la nécessité de se protéger. Il faut savoir se laisser toucher sans être en fusion. La juste distance est difficile à trouver. Le plus angoissant, c'est le mutisme de l'accueilli. Et quand la personne ne revient pas, il ne faut pas s'en sentir responsable.

Parvenir à accueillir les différences à travers ce que l'autre parfois nous renvoie de difficile à supporter (angoisse, arrogance ...) souvent parce que ça fait écho en nous à quelque chose de notre vécu. L'inconscient est toujours là. Ne pas se fier à notre première impression.

Confidentialité des propos

Faire en fonction de ses propres limites : c'est subjectif. Selon la nature des propos, l'intensité de l'échange, il est parfois nécessaire d'en faire part à l'équipe, on est alors dans le *secret partagé*. On peut choisir de ne pas le faire, et privilégier le secret, par respect pour la personne, dans la mesure où celui qui le reçoit n'en souffre pas. On peut passer le relais à quelqu'un d'autre.

Le Tiers Collectif

Définitions :

Tiers : C'est le **troisième** élément qui permet ou facilite le fonctionnement des deux premiers. C'est bien la triangulation avec le père qui permet une relation plus harmonieuse entre la mère et son enfant (il aide à vivre la relation). La relation étant plus difficile pour les personnes ayant des troubles psychiques, l'élément tiers est d'autant plus (précieux) nécessaire pour diluer la tension entre deux personnes. Tension qui peut rendre la relation conflictuelle, voire impossible.

Le Tiers Collectif est un modérateur, un médiateur et ce qui fait loi. Tiers, parce que le groupe ainsi constitué est extérieur à chacune de ses composantes et collectif, parce qu'il est :

- hétérogène (il ne se constitue pas autour d'une appartenance unique)
- variable (il est fonction du nombre de personnes en présence interactive) et
- temporaire (non institutionnalisé, il cesse dès que ces personnes ne sont plus en interaction).

Le **Tiers Institutionnel** est "l'opérateur par excellence de la socialisation et de la sociabilité, de la civilité comme de l'éthique" (Jacques PAIN – Pédagogie Institutionnelle).

Le **Modérateur** permet la corrélation des parties opposées (diminue ce qui est excessif).

Le **Tiers** est essentiel dans la relation humaine. Aujourd'hui, la relation à l'autre souffre d'un manque de modération car les Tiers Modérateurs symboliques tels que la religion, le militantisme, la famille sont en baisse d'influence et n'offrent plus suffisamment de sentiment d'appartenance.

Le Tiers Collectif

Après plus de 24 ans de fonctionnement associatif, face au peu de difficulté rencontrée au niveau relationnel à L'Autre Regard, une des raisons avancées est l'appui constant sur **le Tiers Collectif**.

Le "souffrant du lien" a du mal à entrer en relation car il est pris par un désir mais surtout une peur de la fusion avec l'autre (sensation de se perdre dans l'autre qui oblige à se tenir à distance)

Il y a donc besoin d'un outil pour faciliter le lien à l'autre dans un double sens de l'accessibilité et de la retenue. Le **Tiers Collectif** permet cela par :

1 – L'appartenance à l'association, au groupe d'activité. Il permet un investissement réparti sur plusieurs personnes ou sur l'ensemble du groupe.

2 – La médiation de l'activité et les règles de fonctionnement du groupe ont un effet de séparation qui met à distance l'autre rendant le lien supportable.

L'élément Tiers permet de faire face au "conflit", tensions, investissement affectif ... entre les membres d'un groupe. Le principe en est la règle commune à tous et qui s'impose à chacun pour respecter l'autre.

Le Tiers est collectif dans une association et à plusieurs niveaux :

Groupe : le groupe notamment dans une activité, un atelier fait « Tiers Collectif » facilitant la relation entre ses membres.

Média : Le média de l'activité (peinture – théâtre ...) fait tiers collectif facilitant la relation à soi pour créer (et vis-à-vis du groupe dans lequel l'intégration d'une nouvelle personne au début n'est pas aisée).

L'association : L'association avec ses multiples instances (CA – Bureau – l'équipe – CVS – commissions ...) avec son règlement intérieur de fonctionnement représente le « tiers-collectif » par excellence

ex : dans un atelier, un animateur pris dans une relation difficile ou face à une demande excessive ou délicate le concernant, pourra avoir recours à la décision du collectif (équipe – CA ...)

Cette réponse collective libère l'animateur et rend la situation plus supportable pour l'adhérent.

A noter que l'instance la plus utile à l'animateur est la séance de régulation; le psychologue régulateur, extérieur à l'association étant la tierce personne nécessaire pour les échanges (en groupe) sur la qualité de la relation entre l'animateur et les adhérents.

Le tiers collectif peut agir simultanément dans le vécu d'un adhérent et dans un atelier : le groupe étant tiers aidant pour la relation à l'animateur et à la créativité. Et à d'autres moments, le média étant aidant pour la relation à soi et au groupe ... (Citation de B. CADOUX dans la revue "Santé Mentale" N° 130 – sept 2008 – p 45 "Ateliers et groupes d'expression").

Chaque groupe peut constituer du **Tiers Collectif** ou du **Tiers Institutionnel** :

- en rédigeant un règlement de fonctionnement à partir d'une réunion où les participants s'expriment, s'approprient ce règlement et le votent.
- en réalisant une étude du type Recherche-Action : le groupe réfléchit, confronte ses points de vue, peut exprimer sa singularité, le savoir produit représentera une valeur commune de référence
- l'affiliation de l'association aux valeurs d'une Fédération peut faire comme un Tiers Collectif à condition que les pratiques et concepts de la Fédération soient matière à échanges pour être intégrés au moins en partie par les membres de l'association

Témoignages

Cheminement vers un rétablissement

Nous travaillons au projet de service de L'Autre Regard depuis plus de 2 ans. J'ai déjà fourni un petit texte sur l'atelier Théâtre textes et les permanences, mais je pense qu'il serait utile de raconter mon parcours depuis que je suis à L'Autre Regard.

J'ai fait la rencontre importante il y a 15 ans. Au début j'y suis venu avec réticence sur le conseil de mon psy qui exigeait de moi que je m'engage à « faire quelque chose » pour sortir de l'hospitalisation à la clinique.

Sans grande conviction et sans grande motivation je me suis inscrit à l'atelier écriture. J'avais peur d'échouer car j'avais l'impression d'aller d'échec en échec.

Au bout de quelques mois, Philippe m'a demandé si je pouvais témoigner dans un film qui se préparait. J'ai répondu par l'affirmative. Et c'est ainsi que j'ai commencé à me reconstruire.

Le film fut parfois très dur mais j'ai persévéré. Douloureux témoignages que ceux de l'équipe du film « Reflets ». Chacun de nous allait chercher jusqu'au fond de sa mémoire des récits de leurs vies de souffrances psychiques.

Après cette expérience je me suis inscrit au Théâtre impro. Toute ma jeunesse est remontée en moi. Mais là dans ce qui était positif dans ma vie. J'avais appartenu à une troupe de théâtre amateur et Philippe m'a pressenti pour animer un groupe de Théâtre textes. Je commençais alors à m'investir à L'Autre Regard. Ma femme m'y rejoignit.

Assez tôt je me suis présenté au Conseil d'Administration.

Quelques années plus tard je me suis porté candidat au Bureau et lors d'une autre étape je devins vice-président.

En 2007 notre Présidente a eu un gros ennui de santé et j'ai été élu Président.

Voilà mon parcours à L'Autre Regard où j'étais venu contraint et forcé et où je pensais que cette perche tendue, je l'aurais lâchée avec ma culture de l'échec.

Ce qui est primordial dans cette expérience c'est que j'ai réussi mon rétablissement je ne fais pas ce que je faisais avant. Je me suis transformé et grâce à L'Autre Regard je n'ai jamais été réhospitalisé.

Je ne regrette rien de mon passé, j'ai trouvé le bonheur, même si c'est à plus de 60 ans. Je suis optimiste et je veux par ce petit texte dire toute ma reconnaissance à tous ceux qui m'ont entouré à L'Autre Regard.

Michel

Mon vécu à L'Autre Regard

Il n'est pas facile de faire un témoignage sur 12 ou 13 ans à L'Autre Regard en peu de lignes, c'est pourtant ce que je vais tenter de faire. Je reconnais que utiliser la langue écrite n'est pas simple pour moi j'ai plus de facilité en parlant. Mon témoignage n'est pas celui d'un animateur que je ne suis pas mais d'un bénévole ayant quelques responsabilités. Mon texte n'est pas écrit pour dire mes pratiques, mais pour souligner les différences de notre association.

Dès mon arrivée à l'association j'ai remarqué le côté agréable de L'Autre Regard tout de suite je me suis senti bien. J'arrivais de l'Oise, je ne connaissais personne à Rennes. J'ai été bien accueilli dès le début. J'ai eu l'impression que dans cet endroit je me sentais dans un lieu où je ne risquais rien. Il était dans la ville mais il reste discret, on peut passer devant sans savoir ce qu'on y fait. Dès le premier jour j'ai ressenti que L'Autre Regard était un lieu où je ne risquais rien. Tout de suite dès le premier jour, après avoir été reçu par Philippe, j'ai intégré une activité "anglais". Je ne me doutais pas qu'un vendredi en mettant mon grain de sel avec Geneviève Masson et Fanny j'allais devenir animateur de l'activité "Resto-regard". J'ai aidé dans cette activité durant presque 2 ans. Quand j'aidais lors de cette animation je ne pensais plus à ma maladie. Je faisais des petites choses un jour j'ai même animé seul. Enfin on me donnait ma chance j'étais reconnu pour moi-même. Peu à peu j'ai repris confiance en moi. J'étais capable de faire quelque chose, enfin on me faisait confiance. Mon engagement a été comme un tremplin, très vite j'ai intégré le conseil d'administration. J'ai pu me dépasser, durant toute ma jeunesse j'ai douté de moi. Je pensais n'être capable de rien après des échecs tant dans les études que dans ma vie je ne pensais pas pouvoir faire ce que j'arrive à faire aujourd'hui. A L'Autre Regard j'ai pu reprendre confiance en moi. Je dis souvent que à L'autre Regard j'ai pu me reconstruire.

Lorsque j'ai voulu faire du théâtre avec Michel j'ai vaincu ma timidité qui m'a si souvent empêché de parler devant un public, à l'école je n'arrivais pas à apprendre un tout petit texte, ici j'arrive à apprendre de longs textes ; à l'école j'étais le cancre à tel point que les professeurs ne perdaient plus de temps avec moi. J'étais déjà mis à l'écart, ici on me prenait tel que je suis. Le fait de devoir prendre la parole en public était pour moi impossible. Ici tout a été possible, en arrivant j'ai fait beaucoup d'activités, au début je voulais en faire beaucoup plus que je ne pouvais. J'ai fait tout de suite "Regard sur la vie", "Théâtre", Resto regard, "Lecture écriture".

Ce qui m'a plu dans notre association c'est que je savais que presque tous avaient vécu la même chose que moi c'est-à-dire une longue maladie. Savoir que les responsables avaient été soignés comme moi m'a permis de penser que si eux y étaient arrivés moi je le pouvais aussi. Il y a un côté important dans L'Autre Regard ce sont nos rapports égalitaires, il n'y a pas un qui sait et l'autre non, chacun a sa place, nous avons beaucoup d'échanges entre nous. Personne ne se dissimule, il y a une grande authenticité, personne ne se cache. Ce que j'ai remarqué c'est que beaucoup ont vécu une grande souffrance mais on n'en parle pas. Il n'y a pas de groupes de paroles ceux qui veulent en parler sont au courant qu'il y a des endroits pour le faire. Notre association aide ces personnes en leur proposant des activités très différentes mais ce qu'il y a chez nous c'est que les personnes ne sont pas tenues à un résultat quelconque. La force soignante est dans le groupe, on ne va pas travailler mais il est impossible pour mes voisins de savoir que je ne vais pas travailler. L'importance de la force du groupe m'a permis d'avoir envie de me lever certains matins. Même si certains matins j'aurais choisi de rester dans mon lit le sentiment d'être attendu par d'autres a été pour moi une grande motivation pour me dépasser.

Je pense que dans les bonnes pratiques que j'ai évoquées durant mon texte les bonnes pratiques sont très réfléchies, nous même qui sommes engagés à L'Autre Regard nous le faisons comme si nous étions engagés dans un mouvement politique, nous sommes des militants qui suivons les idées des membres fondateurs. Nous sommes tous différents mais nous avons tous le même but, aider les autres à vivre dans notre société avec nos maladies. Je pense que le fait d'être bénévole permet de donner gratuitement, m'a aidé à aller mieux. Comme je l'ai dit je suis responsable mais je ne suis pas animateur; ce que je trouve aussi incroyable c'est que les activités sont animées en majorité par des personnes ayant connu la maladie mentale comme moi mais aussi comme beaucoup de nos adhérents.

Jean-Christophe

De la position de patient à la position de sujet

Être animateur bénévole à L'Autre Regard, quelle signification ?

L'Autre Regard, vieux de vingt-quatre ans, est une structure particulière, venant de la Maison de Quartier pour personnes ayant connu ou connaissant des troubles psychiques et étiqueté comme GEM, c'est-à-dire Groupe d'Entraide Mutuelle.

Son originalité, dès sa création, a été d'ouvrir une porte à des personnes ayant été hospitalisées pour troubles mentaux pour y exercer la fonction d'animateur salarié ou bénévole.

En 1985 j'animais avec un membre de l'UNAFAM un atelier « lecture poésie » puis j'y ai co-animé des ateliers théâtre, écriture et poésie.

Si ces trois activités, avant ma maladie, tenaient lieu de velléités, elles ont pris un sens particulier après mon hospitalisation, et l'expérience thérapeutique et sociale que j'ai vécue à l'hôpital m'a permis de trouver ma place dans une structure de pédagogie populaire.

Durant mes épisodes psychiatriques, j'avais appris que le réel pouvait devenir flou, évanescent, j'avais nié ma substance d'être vivant pour me réfugier dans l'ombre de la mort et de la terreur.

Cette expérience m'a permis de trouver une équation avec les angoisses existentielles des autres, de métamorphoser ma porosité en empathie.

J'avais connu le handicap, l'incapacité de créer, de respirer, de me réaliser, j'étais plus à même de saisir les angoisses inhibitrices, la peur de l'autre, de son regard, de son corps et la mort de l'âme, si courante dans les troubles psychotiques ou névrotiques aigus.

Mon milieu social et relationnel reconstitué, je pouvais rendre ce dont on m'avait fait don, c'est-à-dire aider l'autre, tout en me maintenant dans la réalité, développer mon imaginaire, petit à petit retrouver mes racines et accéder à un relatif bien-être, à un vécu porteur de sens, m'exprimer et créer des relations.

Ce n'est pas un hasard, si, en dehors des activités de remise à niveau, les activités d'expression sont plurielles à L'Autre Regard.

A la sortie de l'hôpital, c'est souvent être à la portée de soi-même : sans activité professionnelle, sans relations, avec des ressources financières limitées, et l'immense culpabilité d'avoir été malade et d'être différent des autres, vivre un certain immobilisme.

La possibilité de s'exprimer, de retrouver le miroir et la voix de l'autre, son visage, de communiquer à partir de rien, de tout (vie quotidienne, culture), est essentielle et courante à L'Autre Regard. Des temps de pause, de causerie, de jeux de société, d'écoute de la musique, sont des moments de relaxation non thérapeutiques où l'être rompt sa solitude.

Parlons des activités d'expression.

Si des temps de discussion existent, histoire de se remettre dans le bain de la réalité, de répondre aux questions existentielles que se pose tout un chacun, les activités que j'ai animées ont un caractère culturel.

Elles relèvent donc d'un régime particulier.

L'écriture, l'atelier poésie, permettent d'aller à la recherche de son âme, de se ressourcer dans un imaginaire rassurant ou bien d'exorciser - Catharsis.

L'animateur, conscient de ses angoisses, est là pour rassurer, mettre en confiance, apporter ses connaissances, désinhiber. On n'exige pas de résultat.

La convivialité est là, nécessaire pour rompre l'indifférence et la peur. Le rire est là. Il s'agit d'être attentif aux autres, aux silences, aux moments d'agressivité ou d'invitation. Réaliser ses vieux rêves ! Qui n'a rêvé de monter sur les planches, d'être un poète en herbe. Enfin ces activités se prolongent dans le quotidien de l'adhérent, exigent un effort intellectuel ou pratique et pallient au vide que l'absence d'activités rémunérées crée (la plupart de nos adhérents bénéficiant d'une pension ou d'une AAH) .

Il s'agit de retrouver un certain bien-être, d'être à la quête de ses racines, de donner un sens satisfaisant à son vécu.

Adhérents et animateurs évoluent conjointement. Le fait d'exercer une activité bénévole donne à l'animateur un sens professionnel, de même que participer au CA ou au Bureau dans une structure qui tient de l'autogestion donnent à l'adhérent le sens des responsabilités ainsi qu'une fonction réelle.

Le but de L'Autre Regard est de permettre à l'adhérent d'accéder au statut de sujet, existant, conscient, vivant, malgré ses difficultés, son passé ou son vécu de malade toujours en évolution, de ne pas statuer, de ne pas figer, d'être une structure mouvante, toujours à l'écoute des suggestions et des propositions d'innovation (l'adhérent peut devenir animateur à son tour, proposer de nouvelles activités par exemple).

Sylvie

L'AUTRE REGARD : OUTIL DE REHABILITATION

UN LIEU (recentrage dans l'espace)

L'Autre Regard, c'est un lieu : importance de la non dispersion. Car, comme elle fait perdre les repères dans le temps, la maladie fait perdre aussi la maîtrise de l'espace et de ses propres déplacements. On se recroqueville ou on se disperse.

On est un point de solitude dans la ville et il faut l'investir : c'est un travail de Titan (s'informer, choisir ses lieux, y aller, rencontrer de nombreuses personnes ...) Or, on a perdu la maîtrise de ses désirs : on veut tout ... Mais quoi ?

Affolement des désirs balbutiants, peur de ne pas faire le bon choix ...

Dans ce cas, plus le "choix", la quantité, la multiplicité, la dispersion sont grands, plus on va bloquer. C'est l'avantage d'une petite structure à dimension humaine. Un nombre restreint de personnes qui se connaissent bien entre elles, parlent ensemble. Le moins d'anonymat et d'indifférence possibles. Mais aussi la possibilité du retrait accepté, la discrétion respectée.

Sentiment de sécurisation.

EVENTAIL DES ACTIVITES (repères dans le temps, lutte contre l'oisiveté)

L'éventail important et varié des activités couvre une bonne partie des besoins humains , ceux du corps physique : gym douce, randonnées, cuisine (l'estomac !), ping-pong.

Le corps joué, vécu, imaginé, ému : théâtre.

La tête qui réfléchit, transforme en paroles : regards sur la vie, celle qui imagine et transforme en mots écrits : lecture-écriture, l'imaginaire encore à l'honneur au vidéo club, esprit critique, apports culturels et ambiance garantie. Si chaque activité a sa spécificité, elles ont toutes en commun les vecteurs du groupe, de la communication, d'un bon dosage liberté-

structure élémentaire, et le respect de chaque personne.

D'une activité à l'autre, on rencontre des personnes différentes, mais on retrouve aussi les mêmes personnes, ce qui donne une cohésion.

Les espaces "entre activités".

Importance des accueils (surtout le vendredi).

C'est là que pour moi tout a démarré. Car mon plus grand manque était la socialisation.

L'activité seule peut en rester au simple développement d'une compétence, d'un goût, ce qu'on peut faire ailleurs (maisons de quartier, fac, seul chez soi ...)

Le but, c'est donc les autres.

Pour moi, la maladie psychique vient essentiellement d'une faillite de la relation à l'autre, que ce soit "l'autre extérieur" (famille, entourage social, professionnel,...) ou "l'autre intérieur" (puisque'on se construit de l'autre pour devenir soi); à un moment donné du processus, l'autre a été mal intégré, n'a pu devenir "moi", il devient l'étranger en moi, la partie de soi qu'on ne (re)connaît pas.

On est coupé de soi, et on se coupe du monde.

REHABILITATION = RELATION A L'AUTRE

TOUTE REHABILITATION PASSE DONC PAR LA RELATION A L'AUTRE. Laissée au hasard, pour des personnes fragiles, cela peut être dangereux. C'est pourquoi l'association, comme support, est importante.

Dès l'inscription aux activités, le lien à l'autre va s'établir et se développer dans une continuité naturelle, progressive, laissée au rythme de chacun, pouvant à chaque instant être remise en cause, réorientée.

L'AUTRE OBJET L'AUTRE SEMBLABLE L'AUTRE REFERENT

L'ACTIVITE on va d'abord rencontrer "l'autre" représenté, médiatisé, c'est l'autre culturel : le livre, le thème d'une discussion, un film, une technique d'expression, etc...).

Il y a de l'humain déjà.

L'autre, c'est aussi l'autre adhérent "l'autre semblable" (ce n'est pas un hasard s'il a choisi la même activité) et enfin l'animateur "l'autre référent" qui ne fait pas barrière. Le courant ne s'arrête pas là, puisque de l'autre objet à l'autre semblable, on passe à l'autre référent, qui peut se retrouver en dehors de l'activité même, en tant, par exemple, qu'adhérent à une autre activité. Il n'est pas un professionnel qui apporte et domine. On le voit le vendredi, aux accueils, on lui parle, on échange des livres, des paroles, des informations ... Il y a une circulation fluide de l'autre objet / autre semblable / autre référent. On s'identifie à tous les niveaux. On peut même devenir personne référentielle en devenant animateur.

D'où l'importance des espaces-événements entre les activités mêmes (réunions d'animateurs, repas en commun, sorties entre adhérents d'un même groupe, voire fusion des différentes activités, comme dans le projet Mosaïque, rencontres et discussions informelles...Offre d'un sourire, d'un numéro de téléphone, d'une adresse, amitiés nouées, certitude de revoir la personne régulièrement chaque semaine...).

A certains moments, tout a une importance cruciale. Ce qui frappe dans les relations à L'Autre Regard, c'est l'attention, le refus de la négligence.

Toute réhabilitation passe par le besoin d'une relation à l'autre, à la fois structurée, sécurisante avec des limites claires, mais aussi avec ses espaces d'échappement, d'improvisation, de bonne volonté, d'invention, de "lâcher prise", de DON au sens fort (on ne sait pas ce qu'on donne, ce qu'on reçoit, s'il y aura retour ...). Ca marche à l'intuition aussi.

REVENIR A L'ESSENTIEL

La face de l'Autre Regard, c'est aussi son pouvoir de faire coexister des personnes d'une extrême diversité : milieux socioculturels, âges, caractères, parcours de vie et motivations. Tous solidaires, pourtant, car au delà du nombre infini des accidents de la vie qui peuvent séparer, différencier, il reste l'essentiel : l'être humain et c'est à ce niveau seulement que la communication peut être authentique. S'en tenir à cet "essentiel", avoir vaincu le pire facteur d'exclusion qui est la maladie psychique, c'est, je crois, le secret de l'Autre Regard.

Entre les personnes les plus "fortes", dont les fonctions d'encadrement peuvent apparaître d'abord, et les plus "faibles", celles qui sont en demande, s'établissent des passerelles qui sont un espoir pour tous.

REHABILITATION ET AUTRE REGARD

L'Autre Regard c'est avant tout un lieu, un "centre".

Centre de gravité que fait perdre toute maladie. Autant celle-ci fait exploser le temps et ses repères, autant l'espace est lui aussi émietté. Sorti de l'hôpital, isolé, avec pour seule arme son pilulier et le refuge de son chez soi, la ville à "investir" relève de l'utopie ou de l'exploit surhumain.

On vous a, pour des raisons plus ou moins claires, dispensé des dures nécessités de la vie (travailler, subvenir aux besoins des vôtres, échapper aux responsabilités ...), ne vous laissant que les côtés "jouissifs" d'une société dont les slogans favoris sont : liberté, choix, énergie, entreprise, initiative, épanouissement, communication, culture, temps libre ... et vous vous retrouvez à faire du lèche vitrine sans le sou en poche, à vous pâmer devant les émotions télévisuelles ou médiatiques différentes du monde entier. Le corps et l'esprit recroquevillés dans un fauteuil ou un lit, culpabilisé à mort de vous être trompé de planète.

La liberté, pour certains, énergiquement sélectionnés, c'est la vie, l'accroissement aveugle, pour d'autres, c'est une foule de désirs balbutiants, voire le manque de désir.

Plus le choix, la quantité, la multiplicité, la dispersion sont grands plus on va bloquer.

L'offre dépasse la demande. L'offre agresse, tue.

L'Autre Regard, c'est donc un centre dans la ville qui a été repensé en fonction de ces gens "libres" de vivre, mais aussi de mourir. Tout est fait pour qu'ils prennent du bon côté, bien sûr, leurs excès de "liberté" (de "vacances", étymologiquement : "vide"), mais aussi se réapproprient les désagréables formalités dont la société, eugénique à ses heures, a veillé à les délester.

A la réflexion, le centre de gravité est à (re)trouver en soi, mais l'Autre Regard peut y aider.

RESTRUCTURATION - POSSIBILITE DE PROGRES

A l'Autre Regard, on trouve cette bipolarité qui existe en chacun de nous entre la force et la faiblesse. Il y a des gens mûrs, sécurisants, généreux, dynamiques qui correspondent à la partie "mûre" de moi-même, un moi idéalisé vers lequel je veux tendre, mais aussi des gens plus fragiles dont la maladie ou la déficience renvoient à mes propres failles. Je reçois des premiers et j'essaie de donner aux autres, cela me reconstruit des deux côtés. Une circulation se fait en moi et de moi aux autres.

POUR UNE "VRAIE" SOCIETE

L'Autre Regard, plus qu'une famille, est une micro Société, (différente de LA Société où justement on a échoué), où, comme devrait l'être la Société réelle, tout est pensé par et pour l'être humain ; c'est dans ce cadre humain qu'on va avoir une deuxième chance, pouvoir (re)jouer son intégration, se "réhabiliter" aux yeux des autres et à ses propres yeux ; entouré cette fois de gens compétents (et pas seulement professionnels ou spécialistes) disponibles et désintéressés (bénévolat), qui se nomment, se présentent en tant que personnes et s'engagent au delà de toute fonction.

REHABILITATION DE L'IDEAL

On ressent fortement cet idéal commun, même si dans tout groupe, parce que justement humain, les risques, les erreurs, les tâtonnements peuvent et doivent exister.

L'Autre Regard est une structure où les mouvements sont permis, encouragés : ascendants, circulatoires, vivants, personnels ; mais où l'absence de mouvement, voire certaines régressions sont respectées si elles correspondent à une dynamique plus globale de la personne et ne gênent pas l'ensemble du groupe.

Unissant diversité et unité, l'Autre Regard donne l'image d'une globalité dans une société où l'émiettement, l'isolement et l'intérêt individuel sont plutôt la règle. Elle fait obstacle aussi au vécu douloureux de la maladie psychique qui entraîne souvent la perte de la synthèse intérieure, les perceptions et les ressentis parcellaires.

Laurence

Ateliers

Atelier photo

J'ai choisi de parler de l'atelier photo car il me semble intéressant du point de vue de la diversité des situations et d'objectifs de séances (au sens éducation populaire du terme). Il concerne une douzaine d'adhérents par an, répartis en groupes de quatre à cinq personnes. C'est un atelier où il n'est pas rare de voir des participants venir pendant quatre ou cinq ans. Il est également intéressant de ce point de vue car il permet une évolution sur les plans technique et relationnel en parallèle.

A) Descriptif de l'atelier

1) prise de vue :

Des balades sont organisées avec le véhicule 9 places de l'association. Chaque groupe décide de ses sorties (lundi ou jeudi) et les 2 groupes ont la possibilité de se mélanger dans la limite des 9 places disponibles dans le véhicule. Une participation financière pour les déplacements est demandée à ceux qui font les sorties des deux groupes.

2) Labo/impression photos numériques :

Après avoir pris suffisamment de photos, on développe nous même les pellicules noir et blanc et les photos couleur sont confiées à un professionnel. Des planches contact (n&b) sont ensuite réalisées pour choisir les photos qui seront tirées et on étale le tirage sur le nombre de séances nécessaires pour que tout le monde puisse réaliser toutes les photos qui semblent intéressantes. Quand on sent qu'il devient difficile de trouver matière à travailler en labo, on décide d'un nouveau cycle de sorties.

De temps en temps, on organise également une séance de travail et d'impression des photos numériques au 8 square de la Rance. Progressivement, vu les difficultés croissantes que nous rencontrons à trouver des produits argentiques, le numérique prend une place plus importante.

B) Objectifs de l'atelier

1) Les objectifs techniques

Ils sont le support qui va permettre la vie de groupe. Sans désir d'acquérir des notions techniques nouvelles, l'atelier n'a pas lieu d'exister et n'est prétexte à rien. Il est donc important que chaque participant connaisse les buts de l'atelier pour se positionner et ne pas faire (si possible) que acte de présence.

Les objectifs techniques (qui peuvent être déclinés en objectifs de séances) principaux sont :

- savoir utiliser un boîtier réflecte argentique :
- savoir placer la pellicule et la retirer
- savoir cadrer
- savoir régler l'appareil :
 - la focale
 - l'ouverture
 - le temps d'exposition
 - la mise au point
- comprendre en quoi les réglages vont influencer sur le résultat (profondeur de champ, ...)
- savoir composer une photo
- savoir développer les négatifs / tirer une planche contact / tirer les clichés
- savoir porter un regard sur ses créations pour expliquer comment on a obtenu un certain résultat et le communiquer aux autres (travail collectif)

Bien sûr l'atelier s'adresse à des personnes qui sont intéressées par la photographie mais tous les participants, quand ils arrivent à l'atelier, n'ont pas obligatoirement conscience de la complexité que cela représente en terme de réflexion, de compréhension de phénomènes scientifiques.

2) Les objectifs sous-entendus (relationnels) :

Le groupe étant rarement constitué de personnes qui ne se connaissent pas (reprise de l'activité d'une année sur l'autre), les relations entre adhérents évoluent au fil du temps. On peut dire que l'activité est prétexte à :

- la rencontre : lorsqu'un nouveau arrive, le groupe doit faire un travail d'intégration et accepter le changement qu'il représente. Il est dans un premier temps un intrus qui devient progressivement un membre à part entière. L'arrivée d'un nouveau peut perturber mais le départ d'un ancien également : l'autre manque.

- l'entraide : pendant la prise de vue ou en labo, par groupes d'affinités et en fonction des capacités et compétences de chacun.

- la relation conviviale : le groupe vit tout au long de l'année. On y demande des nouvelles des absents, on y parle de tout et de rien, de la maladie souvent mais également de sujets de la vie quotidienne, et des centres d'intérêts des uns et des autres. On y vit des tensions et on rit beaucoup.

- la possibilité de continuer la relation en dehors de l'atelier : exemple : le vernissage d'un adhérent qui expose est l'occasion de s'intéresser à l'autre en le percevant autrement que par ce qu'il exprime lors de l'atelier. Un événement ou un adhérent peuvent devenir le lien qui fait vivre le groupe en dehors de l'association (et l'animateur, alors!). Le groupe devient alors autonome.

On ne dit pas à un adhérent : « Viens à l'atelier photo, on fait comme si on allait apprendre plein de choses et en fait, tu verras, tu vas rencontrer des gens et avec un peu de chance il va se passer des choses entre vous et tu vas entrer en relation! » Ces objectifs peuvent être annoncés à l'accueil comme étant une des raisons pour venir à L'Autre Regard mais généralement ils sont subtilement sous-entendus.

C) Le rôle de l'animateur

Il est de se faire oublier le plus possible en tant qu'animateur.

Il est souvent plus confortable pour l'animateur de jouer le rôle du super technicien qui maîtrise son sujet au détriment du relationnel que de favoriser les échanges entre individus au détriment de l'objectif technique qu'il s'était fixé (si l'autre n'a pas compris c'est qu'on a pas été bon). On peut parfois être tenté de faire rentrer du savoir de force dans le crâne des participants pour se convaincre d'avoir utilisé la bonne pédagogie.

Le but n'est pas non plus de disparaître du groupe mais de devenir un membre qui ne prend pas toute la place. L'animateur détient généralement un savoir technique, forcément, puisque c'est lui qui anime mais il peut également découvrir en même temps que les autres (avec une facilité dans l'approche du sujet mais sans maîtrise).

Il n'est pas obligé de se positionner comme un « professeur » qui formerait de futurs photographes. Il est le garant du bon fonctionnement de l'atelier et du lien avec la structure mais les participants doivent rester maîtres de leurs désirs et avoir leur mot à dire.

Un animateur qui ne laisserait pas de place aux participants souhaitant faire des propositions s'éloignerait de son principal objectif qui est de faire vivre le groupe. Ceci est valable pour les animateurs de toutes structures proposant des activités basées sur les principes d'éducation populaire mais c'est d'autant plus important à L'Autre Regard qui s'adresse à des personnes qui rencontrent des difficultés d'ordre relationnel. Ici, ça ne peut pas fonctionner autrement!

Dans cet atelier la coanimation ne fonctionne pas très bien du fait de la difficulté à trouver des adhérents qui maîtrisent les aspects techniques (sans parler des capacités relationnelles). C'est un animateur salarié qui l'assume donc seul depuis quelques années maintenant mais il serait préférable qu'un bénévole prenne un jour une vraie place et que le salarié reste en retrait comme soutien « logistique ».

Thèmes à développer autour de cet atelier :

- la vie de groupe autour d'un objectif commun,
- le groupe dans la continuité (participation sur plusieurs années, les absences, les amitiés, ...)
- le groupe dans un espace réduit avec des contraintes qui poussent les participants dans leurs retranchements (le noir, le manque d'air, la patience, l'habileté, la compréhension ...),
- le rôle de l'animateur dans la gestion du groupe (accueil des nouveaux, gestion des crises d'angoisse pendant les sorties et en labo, tensions entre adhérents, ...)
- le rôle de la technique comme intérêt commun.

Atelier dessin - peinture

A) Déroulement de l'atelier

Participation de 15 adhérents

Une salle claire où sont disposées des tables en rond pour mieux signifier la "référence" au groupe sert d'atelier pour le dessin et la peinture. Afin de poser les réalisations des adhérents s'ils le souhaitent, des panneaux ont été installés, ainsi qu'un panneau pour des informations internes et externes.

L'atelier se déroule sur deux heures, avec de la musique ou la radio diffusant de la musique avec une pause pour les personnes qui le souhaitent. Je prépare la salle et le matériel dessin peinture ainsi que les livres et revues avant l'atelier afin d'être disponible aux adhérents à leur arrivée.

L'atelier est assez calme car les personnes sont concentrées sur leur réalisation. Lorsqu'une nouvelle personne arrive, je veille à ce qu'une présentation mutuelle se fasse, de même que lorsqu'un adhérent prévient de son absence, j'en informe le groupe.

Depuis quelques mois, une bénévole anime aussi l'atelier. L'an passé, une stagiaire animait aussi l'atelier.

Actuellement, environ dix adhérents participent de manière régulière à l'atelier, deux ou trois adhérents viennent de manière irrégulière. Lorsque les adhérents sont installés à leur travail, si une personne est nouvelle, en priorité, je vois avec elle ce qu'elle a envie de réaliser et lui propose de regarder les livres si elle veut prendre appui sur une peinture - dessin - photo. Je ne formule pas mon avis, j'essaie de partir de ce que la personne émet, même si elle n'a pas trop d'idées, afin de ne pas influencer et de placer la personne en tant que participant(e). J'essaie de m'adapter aux différentes personnes. Je me trouve dans des situations contraires : pour certains adhérents, je suis plus présente, disponible pendant toute la durée de l'atelier, pour les soutenir dans leur réalisation, pour d'autres, je suis plus discrète pour qu'ils prennent leur place autant dans la créativité que dans le groupe, pour d'autres, je suis plus "exigeante" pour leurs réalisations sentant et sachant que leurs ressources sont grandes. J'essaie d'adapter mes interventions en fonction des différents adhérents, du groupe et de ce qui se déroule dans l'atelier à un moment t. D'une semaine à l'autre, les ateliers ne se ressemblent pas. A des moments donnés, je m'installe près d'eux pour peindre ou dessiner afin de poser concrètement la notion de relations égalitaires, de ne pas être le centre de l'atelier. D'une part, je sollicite aussi les personnes du groupe, laisse la personne bénévole prendre sa place de co-animatrice, d'autre part, je suis en éveil mais d'une autre manière. Pour lancer le thème qu'une bénévole avait proposé, je me suis mise à peindre beaucoup de nuances afin que les adhérents "accrochent" à la proposition et cherchent les nuances et l'utilisation qui pouvait en être faite en peinture, pastels, crayons, collages.

B) Des repères dans le temps – dans l'atelier – dans le groupe

Je considère qu'il y a trois temps pour l'atelier :

- un temps pour que les adhérents s'installent – voient ce qu'ils vont réaliser – échangent entre eux
- un temps pour la réalisation de leurs dessins et (ou) peintures
- un temps pour le rangement et transmettre des informations sur des activités de l'association ou des animations – expositions dans la ville.

C) Objectifs

Permettre aux adhérents de s'initier à différentes techniques (peinture pastels...)

Permettre aux participants d'avoir confiance dans leurs réalisations

Éveiller leur curiosité

Laisser la possibilité de faire un travail individuel ou un travail collectif

Permettre les échanges entre les adhérents

Mettre à disposition des ouvrages de peinture, des revues pour permettre aux adhérents de s'inspirer et (ou) voir différentes œuvres. Régulièrement, je les incite à apporter des livres – revues – photos – dessins – afin qu'ils choisissent et c'est aussi leur permettre de réfléchir ou préparer ce qu'ils vont réaliser, mais peu d'adhérents en apportent.

Valoriser le travail fait par les adhérents - Laisser la possibilité d'afficher leurs réalisations s'ils en ont envie et leur transmettre les remarques que d'autres adhérents ont formulées sur leurs réalisations, aller voir une exposition d'une adhérente avec les personnes de l'atelier dans une association de quartier ou une exposition d'un peintre en ville avec les personnes de l'atelier dans une association de quartier – c'est aussi aller dessiner à l'extérieur de l'association Informer des expositions dans la ville.

Avoir un temps de réflexion après l'atelier pour revenir sur le temps de l'atelier, voir les erreurs ou les difficultés qui se posent afin de les évoquer en régulation et (ou) en équipe.

Instaurer une ambiance de créativité : L'atelier se déroule avec de la musique car musique et peinture s'allient.

Être souple dans l'application du cadre : même si un adhérent arrive en retard, il est toujours accepté dans l'atelier (en rappelant régulièrement l'intérêt qu'il a d'avoir plus de temps pour réaliser sa peinture – un adhérent qui s'inscrit et ne vient que de manière irrégulière est aussi accepté).

Me concernant, lorsque une personne émet des difficultés personnelles dans le cadre de l'atelier, je réoriente l'adhérent vers les interlocuteurs qu'elle a dans l'association et qui font des entretiens individuels et (ou) vers des professionnels qui l'accompagnent. Je reste attentive à ce qui est en lien avec l'atelier (si une personne a une angoisse très forte, je propose qu'elle sorte un moment et revienne plus tard et je m'assure qu'à ce moment-là un accueillant est disponible pour l'écouter.

D) Des situations concrètes

Depuis la rentrée 2007 – 2008, des personnes dites "plus dérangeantes" ont aussi une sensibilité plus aiguë, sont plus attentives à ce que d'autres adhérents réalisent, ont "un bouillonnement" de créativité.

Il ne s'agit pas d'émettre des jugements de valeur ou de faire des comparaisons, mais il me semble important que le groupe soit hétérogène. Une adhérente arrive à l'atelier avec un débordement pour réaliser un dessin aux pastels. Ce dit débordement n'est pas gênant pour les autres personnes du groupe. Sans la connaître, je vois qu'elle a beaucoup de potentialités, qu'il sera peut-être nécessaire de "canaliser" cette énergie très grande pour qu'elle affirme plus ses créations, mais que pour ses débuts à l'atelier, il est important de lui accorder du temps, de l'intérêt, car elle peut aussi décider très vite de partir. Elle n'a pas besoin de temps pour apprivoiser l'espace, le groupe, l'atelier, elle a besoin d'une liberté d'expression, elle s'installe par terre, réalisant son dessin avec une rapidité "fulgurante". Elle est aussi attentive à ce que les autres adhérents réalisent. De par sa manière de répondre à une proposition que je lui faisais pour exploiter les formes et autres nuances de couleurs, elle a su en quelque sorte me dire : "Laisse-moi réaliser ce que j'ai envie de réaliser". Elle a eu raison d'intervenir de ce cette manière. J'avais fait cette proposition car de sa réalisation se dégageait une force de création continue à exploiter dans les formes et les nuances, c'était ma perception et non la sienne. Dernièrement, je me suis autorisée à lui dire de prendre plus de temps pour ne pas "gâcher" sa réalisation. Ces remarques peuvent apparaître abruptes mais c'est pour lui permettre "de se poser", "d'exploiter et poser sa création".

Pour un autre adhérent, c'est très différent. Il est arrivé avec beaucoup d'hésitation dans l'atelier. Une collègue avait eu plusieurs entretiens individuels avec lui estimant que ces entretiens étaient très importants pour qu'il prenne la décision de choisir et participer à un atelier. Il feuillette les livres et revues de peinture, regarde les adhérents qui terminent une peinture réalisée à plusieurs, écoute les uns et les autres. Sans m'imposer, je lui suggère de commencer un dessin ou une peinture afin qu'il ne reste pas observateur et que la décision qu'il a à prendre pour partir ou rester s'appuie sur un début de réalisation d'un dessin ou peinture. Il commence à dessiner des figures géométriques, il a eu besoin d'un temps d'appropriation pour prendre la décision de participer à l'atelier, tout en restant silencieux. Avec plusieurs séances, il a vu l'intérêt que l'atelier pouvait avoir pour lui. Il est nécessaire de porter intérêt à ce qu'il réalise sans trop intervenir et en lui laissant du temps.

Ces deux situations permettent de voir l'importance de la prise en compte du groupe et les individus différents dans le groupe – le fait que l'atelier diffère chaque semaine – les interrogations et réflexions.

La co-animation :

La curiosité de l'animatrice, son envie de réaliser dessins et peintures permettent aux adhérents d'écouter, d'observer d'autres réalisations, d'échanger entre eux, d'être plus curieux pour faire d'autres réalisations. L'animation de l'atelier à deux personnes offre aux adhérents des complémentarités, une disponibilité plus importante, des idées nouvelles ou différentes pour exploiter la créativité personnelle et celle d'un groupe. Me concernant, il est nécessaire que la personne qui co-anime l'atelier intervienne sur un temps assez long et non pas sur une période courte.

"L'évaluation » du travail

- Le travail personnel en continu sur l'année pour l'atelier
- Les remarques des adhérents – des co-animateurs
- Les régulations mensuelles avec un psychologue extérieur à l'association
- Le travail avec les autres salariés
- Le bilan annuel avec les adhérents
- Le bilan annuel avec les professionnels et bénévoles

Atelier art et création

A) Le lieu : l'annexe de l'association dans le quartier des Champs Manceaux, située square Charles Dullin et appelée communément par les membres de L'Autre Regard «Dullin». L'atelier est situé en rez-de-jardin pour un côté et en sous-sol pour l'autre. Il y fait donc plutôt sombre. En hiver, cela nécessite d'allumer en permanence. Les personnes qui se présentent à l'atelier entrent directement dans le local. Pas de lieu d'attente. Si les animatrices ne sont pas arrivées, il faut attendre à la porte, à l'extérieur. La ponctualité est donc essentielle. Pour ma part, j'essaie d'arriver quelques minutes avant le début de l'atelier, mais pas plus, car ce serait avancer l'heure de l'atelier, certains participants arrivant systématiquement un quart d'heure voire une demi heure en avance. Quand j'ouvre la porte du local, les personnes investissent les lieux et je dois me rendre disponible pour elles aussitôt. Pas de possibilité de me retrouver seule dans les minutes qui précèdent. Aussitôt arrivés, les habitués s'installent. En général, ils se sont choisis une place et n'en changent pas. Ils reprennent l'ouvrage en cours de réalisation ou entament quelque chose de nouveau.

B) L'atelier art et création (prononcer «la récréation» si on ne se prend pas au sérieux) comprend essentiellement de la mosaïque, du modelage et du collage. Mais on peut aussi dessiner, peindre, faire du pastel... C'est offert au choix au nouveau venu. Il peut s'essayer aux différentes disciplines s'il est indécis. Il peut aussi suggérer une nouvelle activité manuelle. Dans la mesure du possible, l'animateur lui fournira le matériel. C'est ainsi que l'activité mosaïque a été introduite. Un adhérent qui l'avait pratiquée dans un autre lieu a souhaité en refaire. C'est lui qui m'a indiqué le matériel nécessaire et montré la technique. Depuis, cet adhérent est parti mais l'activité continue à être très pratiquée.

C) Le déroulement de l'atelier : les personnes arrivent les unes après les autres, la durée de l'atelier autorisant une certaine souplesse. S'agissant de pratiques individuelles, les arrivées et les départs échelonnés ne sont pas dérangeants pour les personnes. L'atelier est relativement long, trois heures le mardi, deux heures trente le jeudi. Pour certains, il serait difficile, voire impossible de rester du début à la fin.

Si certains participants se débrouillent seuls, d'autres ont besoin d'être épaulés. Marie-Françoise s'occupe essentiellement de ceux qui pratiquent le modelage, et moi, de la mosaïque, mais ce n'est pas une règle absolue. Il se peut que nous passions d'une discipline à l'autre, selon les besoins des personnes, avec la nécessité de se laver les mains systématiquement après avoir manipulé la terre.

A mi-parcours de l'atelier, nous proposons de boire au choix, café, thé, tisane etc... Le café est préparé par Marie-Françoise ou moi-même, ou encore par un participant s'il se propose. Certains ne prennent rien et continuent leur activité pendant que les autres se regroupent autour d'une table.

En principe, **les nouvelles personnes** qui se présentent à l'atelier ont déjà été reçues par quelqu'un, salarié ou bénévole, square de la Rance, qui m'a informé de sa venue. Elles ont donc déjà une vague idée de ce qui se fait à l'atelier. Je leur présente les autres participants, leur fais faire le tour de l'atelier pour qu'elles connaissent bien le lieu et leur montre les réalisations qui, en attendant d'être emportées, sont posées sur tables ou étagères. Je considère que ce premier contact est important car il est en général difficile pour tout nouvel arrivant de se confronter à la nouveauté d'un groupe et d'un lieu. Je leur rappelle qu'elles peuvent venir deux fois à l'atelier avant de s'engager. Si ces deux essais ne sont pas satisfaisants, elles peuvent renoncer à revenir.

A l'inverse, il m'est arrivé une fois d'interroger, après plusieurs semaines, un participant sur sa présence à l'atelier tant ce dernier semblait peu motivé. Sa présence se réduisait souvent au moment où nous faisons la pause. En discutant avec lui, il est apparu que sa mère souhaitait qu'il soit occupé ce jour de la semaine, à ce moment de la journée. Avec son accord, j'ai donc écrit à sa mère pour l'informer que la motivation de son fils n'était pas suffisante pour continuer. C'est un cas exceptionnel, car je ne mets pas comme condition le fait que les personnes soient très motivées par l'activité en elle-même. Pour moi, le simple fait de venir à peu près régulièrement et de rester un temps suffisamment long pour pouvoir s'imprégner de l'atmosphère de l'atelier montre que la personne trouve dans sa participation un intérêt, si petit soit-il. Il est bien sûr plus «gratifiant» pour l'animateur quand les participants trouvent de l'intérêt à ce qu'ils font et sont satisfaits de leurs réalisations, mais l'essentiel est dans le plaisir de faire et dans le lien tissé entre les personnes et non dans la production d'objets.

Regards sur la vie, atelier de discussions à thème Fonctionnement de l'atelier janvier - février 2005

La création de cet atelier remonte à une quinzaine d'années. Daniel l'anime depuis le début. C'est à partir de 1997 que j'en assure, avec lui, la co-animation.

Il réunit en moyenne 8 à 12 personnes. Il a connu une période creuse avec 4 participants pour 2 animateurs, et une forte fièvre, allant jusqu'à 19, 20 participants (injouable). Un atelier où les participants sont aussi animateurs, co-responsables de son bon déroulement.

Déroulement habituel : prise de parole tour à tour. Le plus souvent, thème directeur, et plus rarement : débat libre.

De 14h à 16h 30, chaque jeudi, une dizaine de participants se réunit. Nous nous installons autour du cercle formé par des tables. Échanges divers et informations sur les réunions de l'association, les sorties, événements internes ou externes ...

14h 15

Ils ont choisi le thème à la fin de l'atelier précédent, ce qui leur laisse en théorie une semaine pour y réfléchir, le préparer. 2 ou 3 d'entre eux font une recherche préalable, parce qu'ils sont particulièrement intéressés par le sujet ou/et par discipline personnelle ou encore par habitude.

Nous prenons 5 à 10 mn pour mettre en quelques mots-clés les idées que nous souhaitons aborder ou développer. Celles qui viennent à l'esprit spontanément, celles qui concernent une interrogation plus poussée ... Les idées : des rebattues, des drôles, des saugrenues, des inattendues, des inespérées, des édifiantes, riches, hors-sujet, clichés ... Mais la plupart d'entre nous ne sait pas synthétiser ses idées en 2 ou 3 mots représentatifs et nous nous passons difficilement de la phrase écrite.



A partir de là, trois manières de procéder

1) Prépondérance de la prise de parole tour à tour

Une fois le temps de réflexion écoulé : « On peut commencer ? Qui veut ou qui peut commencer ? » Quelqu'un ne tarde pas à se proposer. Je note l'essentiel au tableau. « C'est bien ce que tu as voulu dire ? » D'autres interviennent pour rebondir sur une remarque, faire une proposition qui doit venir en contrepoint ou pour servir l'assertion de celui qui parle, ou encore pour apporter une controverse, ajouter un argument. Parfois nous les interpellons « Les autres, qu'en pensez-vous ? Vous êtes d'accord ? Pour vous, c'est comme ça aussi ? » Puis, c'est le tour d'une autre personne.

L'avantage de cette pratique, c'est que le plus timide dispose d'un moment "assuré"(!) pour proposer ses idées, et bénéficier de l'écoute des autres ; elle convient bien à certaines personnes. Mais le thème alors, tout en jouant le rôle de fil conducteur, est peu structuré.

2) Prépondérance du thème

On cherche à dégager, après réflexion personnelle, deux, trois ou quatre pistes de réflexion, des axes qui vont structurer notre débat. Les échanges en sont enrichis, on sort de l'atelier avec une réflexion collective conséquente, un peu plus structurée et plus aboutie. Certains thèmes s'y prêtent mieux que d'autres.

La pratique de l'activité avec *prépondérance du thème* a aussi des inconvénients :

- pour ceux qui ont du mal à prendre la parole, c'est plus difficile d'intervenir.
- la structure de la réflexion est *orientée*, et peut-être qu'il y a là un danger.
- la participation des animateurs est plus active.

3) Débat libre avec thème improvisé

Plus périlleux d'aller au hasard, à l'aventure d'une conversation qui cherche son objet. Pas toujours très confortable, mais certains apprécient cette joyeuse confusion. Tâtonnements, digressions, coqs-à-l'âne assurés, sauf exceptions. Parfois, l'inquiétude menace : on a l'impression de travailler sans filet. Le thème est une balustrade, un garde-fou rassurant. La parole s'anime, un peu de passion se partage, c'est assez vivant. Mais les timides ont du mal à pouvoir s'insérer dans le débat. Ils restent plus silencieux.



De 15h30 à 15h 45 : la pause est toujours très attendue...

15h 45 : ... et la reprise, souvent un peu laborieuse : le fil a été rompu. Il faut retrouver, recréer la dynamique, en reprenant brièvement les idées énoncées avant la pause.

Au terme de l'activité, une petite synthèse est parfois possible.

A 16h 30, il est temps de choisir le thème du jeudi suivant.

Les notes sont prises au tableau avant d'être saisies et restituées aux participants 15 jours plus tard.

Les Thèmes

Nous les puisons dans le monde des idées, des objets, et dans la variété infinie de la sensibilité humaine. Ils peuvent faire appel :

→à la quotidienneté (la routine, les saisons, le portable, les transports ...)

→à la réalité sociale, mondiale : le racisme, l'économie solidaire, les catastrophes ...

→à la culture : la littérature, le cinéma, la fête, la peinture, la nourriture ...

→à la philosophie : l'humanité / l'humanisme, la mort, l'altérité, la civilisation, l'indifférence, le temps, le normal et le pathologique ...

Des thèmes comme l'humour, la mémoire, la pudeur, la parole, le silence, les éléments (terre, eau, air, feu), la confiance, la joie, le plaisir, la famille ...

Ils peuvent être formulés comme des questions :

Qu'est-ce qui *fait* civilisation ? Qu'est-ce qu'être adulte ? Hommes, femmes : comment nous percevons-nous les uns les autres ? La souffrance est-elle nécessaire à la maturité ? Comment l'art nous libère-t-il ? ...

Ou par association d'idées, voire en opposition :

L'homme, l'animal ; croyance et conviction ; discrétion et dévoilement ; la paternité, la maternité ; passions, aliénations ; rencontre et relation ; le silence et les non-dits ...

Ils font appel au vécu de chacun, aux expériences professionnelles ou existentielles, aux souvenirs, aux lectures, à la culture personnelle, aux médias, aux études ...

Pratique de l'animation

L'accueil sur l'Atelier de discussion : Regards sur la vie

Les personnes viennent sur cet atelier-discussion, attirées par l'échange avec les autres, par le monde des idées, par le débat d'idées. Elles éprouvent la plupart du temps la crainte et le désir de s'exprimer devant les autres.

Une nouvelle personne arrive. Ce temps de l'arrivée en atelier, marqué par l'angoisse qui accompagne les débuts, nécessite un *traitement* (= manière dont on s'occupe de) particulier.

Il va falloir mettre en oeuvre certains paramètres pour que le groupe (animateur(s) et participants) lui fasse une place. Ces paramètres font appel

- aux **aptitudes de l'animateur** quant à la sécurisation de la personne, quant à l'intérêt porté, quant au ressenti de son état psychique (à partir de ce qui émane d'elle).
- aux **aptitudes du groupe** : intelligence, sensibilité, éthique (?) du groupe. Ses membres se souviennent de leur propre arrivée dans l'atelier (l'effort, l'angoisse). Ambiance générale de l'atelier.

Dans le but d'un accueil satisfaisant pour un premier essai en atelier,

► **L'animateur garde présent à l'esprit le souci de sécuriser la personne**

▫ Elle n'est pas laissée à elle-même ; je vais vers elle dès son arrivée dans l'entrée du local associatif, **je m'adresse à elle**. Une part de moi restera centrée sur elle jusqu'à son départ, d'une façon soutenante et discrète.

▫ Si elle est très angoissée, je lui rappelle qu'elle peut ne rester que jusqu'à la pause, qu'elle peut ne pas prendre la parole, qu'elle peut choisir de partir, quitte à revenir nous voir dans quelques temps. Elle n'est pas retenue au-delà de ce qu'elle accepte de supporter, **elle possède une marge de manoeuvre**.

▫ Je suis attentive à ce **qu'elle ne se sente pas agressée** par des comportements trop questionnants, trop indiscrets, **ni jugée**.

► **L'animateur active des intérêts croisés**, sorte de tissage primordial pour établir la relation, trame de base qui fait suite au tout premier accueil dans l'association.

▫ Je porte **intérêt à l'expression du nouveau-venu**. Intérêt pour ce qu'il dit, bien entendu, et pour son expression langagière, mais intérêt surtout, sans être observatrice, à sa personne dans sa globalité. Toute opinion est suspendue, tout jugement personnel mis en veilleuse, au profit de l'impression la plus juste possible.

▫ Je cherche à mobiliser **l'intérêt des autres participants pour cette personne** - présentation succincte réduite à sa nomination le plus souvent pour l'introduire dans le groupe - et pour son expression (je les appelle à s'exprimer en retour sur ce qu'elle vient de dire : je les invite à *résonner*).

▫ Je cherche à mobiliser, à travers le thème qui a été choisi, **l'intérêt du nouveau pour l'atelier : le groupe, l'activité, le cadre, l'animateur**.

► **L'animateur est réceptif à l'état d'esprit** de ce nouveau participant. Angoisse, thymie, façon de réagir : pressentir son modus et son état psychique du moment.

▫ J'essaie de percevoir le degré de son angoisse en lisant les signaux du corps – attitude, mains, regard, voix - avec une attention qui ne sera jamais de l'ordre de l'observation, mais plutôt en recourant au balayage du regard et par l'écoute.

▫ J'essaie d'ajuster ma propre expression à la sienne avec douceur : voix (débit, intonation), regard, gestuelle.

Quelques manières de prendre place parmi les participants habituels,

Éléments de réflexion, 26 juillet 2007

La formation

•Fonction de la formation

Les responsables de L'Autre Regard, venant d'horizons différents ont eu des formations initiales variées. En intégrant l'association, ils continuent à se former de façon permanente. Ils peuvent bénéficier de formations « classiques »: organisées en interne, elles favorisent la cohésion au sein de L'Autre Regard et en externe, elles participent à l'insertion sociale. En outre, l'imprégnation dans l'association constitue un autre type de formation: il s'agit pour chacun d'être en éveil, d'observer, d'écouter et d'échanger avec les autres; ceci, afin de nourrir une réflexion collective, support de l'action.

Toute formation favorise l'épanouissement de chacun. Elle permet de porter un meilleur regard sur soi et apporte un mieux-être en soi et avec les autres. C'est aussi une reconnaissance du travail accompli, notamment pour les bénévoles qui s'investissent et un gage de qualité du service rendu.

Elle participe au maintien d'un bon climat pour le vivre ensemble, à la mutualisation des compétences et à l'établissement d'une culture commune.

En se formant, on se transforme et on évolue vers plus d'autonomie et de responsabilité citoyenne.

L'association met l'accent sur les qualités relationnelles tout autant que sur les compétences techniques des responsables:

- Les formations techniques améliorent le savoir-faire de l'animateur d'atelier, lui donnent de l'aisance (arts plastiques, anglais...).
- Les formations à la communication et aux relations humaines (gestion du temps, des émotions...) nous paraissent essentielles étant donné les difficultés relationnelles des personnes accueillies.
- La régulation mensuelle en groupe des responsables, avec un psychologue extérieur à l'association, permet à chacun de trouver une bonne distance aux situations vécues au sein de L'Autre Regard. Cette régulation suscite un travail collectif et sur soi également. Elle laisse la possibilité d'un nouveau positionnement et apporte une bonne cohérence à l'équipe.

•Modalités de la formation

L'association L'Autre Regard a de tout temps favorisé les formations, y compris pendant les premières années, lorsque tout le monde était bénévole. Actuellement l'association cotise à *uniformalion*, organisme qui prend en charge la plupart des formations des salariés. De plus, elle consacre chaque année une enveloppe sur son budget propre au paiement de formations aux bénévoles assurant des responsabilités ou en voie de le faire.

a) Le processus de formation

Les responsables salariés et bénévoles partagent ensemble le même souci d'amélioration personnelle et collective. Chacun peut demander à l'association si elle accepte de lui financer telle ou telle formation qu'il trouve lui-même et qui lui sera accordée dans la mesure où elle apportera un plus à l'association et où son coût ne dépasse pas les possibilités. L'Autre Regard met aussi en place des formations qui répondent à des demandes collectives.

D'autre part, des informations sont données régulièrement sur des formations proposées par exemple par la CRES/CRVA (Chambre Régionale d'économie solidaire/Centre de Ressources pour la vie associative) ou la Maison Associative de la Santé ou autres afin de susciter chez quelques-uns l'envie d'y participer. Attentif aux intérêts de chacun, on suggère aussi à des adhérents désireux de s'investir davantage dans la vie de l'association et susceptibles d'y prendre des responsabilités de demander à bénéficier d'une formation pour l'aider dans sa démarche. Enfin, l'association, qui a toujours fait appel à l'initiative des adhérents considérés comme personnes ressources potentielles s'appuie sur les compétences des uns et des autres.

En outre, une documentation est à la disposition des adhérents qui s'intéressent aux questions sociales et sanitaires : livres, revues, internet.

b) Les formations internes à L'Autre Regard

Les formations organisées en interne peuvent prendre la forme de stages animés par une personne de l'association ou un intervenant extérieur. Ce sont par exemple des stages d'été en travail corporel ou photo... ou des stages sur l'accueil, sur la démarche institutionnelle...

Sont formatrices également les réunions, qu'elles soient statutaires ou ponctuelles sur l'évolution de L'Autre Regard ou sur des thèmes particuliers comme le bénévolat, les mesures de protection juridique... Ainsi que nous l'avons dit précédemment, les réunions sont nombreuses et ouvertes à de nouveaux membres. Par exemple, la réunion d'équipe du lundi matin invite à sa deuxième partie toute personne intéressée par le thème prévu.

Toutes les nombreuses réunions et autres occasions d'échanges permettent les transmissions entre pairs des acquis des uns et des autres. Cela peut se faire à partir de lectures sur des sujets tels la santé mentale, la pédagogie active... Une autre illustration de cette collégialité du savoir partagé mis en commun est la pratique d'ateliers de Recherche Action par l'association.

c) Les formations extérieures

Bénévoles et salariés peuvent aussi postuler pour des formations tout public qu'il s'agisse de stages d'une ou plusieurs journées, de colloques ou de séries de cours.

Les action militantes en Santé Mentale : opérations publiques (campagne de déstigmatisation)

L' AUTRE REGARD signifie pour ses fondateurs, encore présents dans l'association, essayer de changer le regard : d'une part amener les personnes malades psychiques à changer de regard sur elles-mêmes, d'autre part amener la société à changer de regard sur ces personnes. En effet, nous avons toujours pensé que l'environnement avait une influence sur toute personne, a fortiori sur les personnes sensibles comme les malades psychiques. A la souffrance psychique due à la maladie s'ajoute pour eux une souffrance sociale d'être mal considérés et incompris dans notre société.

On a donc envisagé, dès le début, de faire des actions publiques pour agir dans la mesure de nos moyens : on a choisi le mode de témoignage ; ce sont des personnes malades qui se sont elles-mêmes exprimées sous différentes formes.

Nous ne citons pas toutes nos manifestations, mais seulement quelques temps forts :

- Dès 1987, une exposition de présentation de l'association a été réalisée avec l'aide d'un professionnel de la communication et a circulé dans une trentaine d'équipements de quartiers de la ville.
- En 1990-91, organisation en partenariat notamment avec la maison de quartier de Villejean, d'une campagne d'information « ça va pas la tête » (des hommes et des femmes osent prendre la parole) avec plusieurs réalisations :
 - une exposition de peinture
 - la création d'une pièce de théâtre « Vous avez dit bizarre ? »
 - la réalisation d'un film vidéo «Fragments » avec l'aide technique du C.R.E.A (centre de formation à l'audiovisuel de l'Université Rennes II)
- En 1993-94, réalisation dans nos locaux en complète autonomie du film vidéo « reflets » qui a été présenté à de nombreux publics avec témoignage des acteurs et qui a beaucoup servi par la suite d'introduction aux interventions publiques, notamment en milieu scolaire et étudiant (lycées, IFSI- Institut de Formation aux Soins Infirmiers, IRTS- Institut Régional du Travail Social)
- En 2005, réalisation de l'exposition « La maladie psychique : en parler un peu, beaucoup... à la folie³⁵ » qui a circulé en 2006 et 2007 dans de nombreux équipements à Rennes ; elle est allée aussi à Lille, à Marseille, à Paris et devrait aller bientôt à Locminé. Ses dix panneaux rapportent des paroles d'usagers, de familles, de professionnels sur plusieurs thèmes. Une revue, tirée à 5000 exemplaires ainsi qu'une plaquette en 10 000 exemplaires, ont été réalisées et distribuées.
- En 2008, une action publique qui a pris une autre forme : un journal régional « Acteurs en santé mentale³⁶ » a été réalisé avec les Croix Marine, l' UNAFAM et la FNAPsy dans le but de :
 - développer le lien entre partenaires pour préparer le travail de réseaux en santé mentale
 - favoriser l'acceptation de l'usager comme partenaire
 - permettre à l'usager de s'affirmer et de développer sa citoyenneté
 - informer les partenaires de l'évolution de la santé mentale et des nouvelles pratiques professionnelles

L'association L'AUTRE REGARD participe aussi, depuis ses débuts, au collectif organisateur de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale qui se déroule chaque année en Mars.

³⁵ Voir annexes CD 20 et 21

³⁶ Voir annexe CD 22

Le Collectif Gem Ouest

Dès 2005, suite à la circulaire du 25 Août 2005 créant les GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle), de nombreuses associations en création nous ont contactés de toute la France. Pour organiser la réponse et cesser de répondre individuellement en recevant les équipes dans les locaux de L'Autre Regard, nous avons sollicité les responsables départementaux de l'Ouest, des trois fédérations concernées par les GEM au niveau national : Croix Marine, FNAPsy, UNAFAM pour organiser avec nous des rencontres.

Dès la première rencontre, l'information se transmet hors département et la rencontre devient régionale, voire du Grand Ouest.

C'est ainsi que le Collectif GEM Ouest a été créé en 2005;

Avec 80 personnes présentes lors d'une première journée de rencontre, deux autres réunions ont été organisées avec nos partenaires avec un peu plus de 100 personnes. Ces réunions regroupaient une majorité d'utilisateurs :

- | | |
|------------------------|---|
| 1 – 03 Février 2006 : | les GEM, entraïdons-nous ! |
| 2 – Juin 2006 : | donnons-nous des nouvelles |
| 3 – 08 Décembre 2006 : | comment ça se passe chez vous ? |
| 4 – Décembre 2007 : | décision d'entraide et entraide à la décision |
| 5 – Décembre 2008 : | écouter la différence, favoriser la diversité |
| 6 – 04 Décembre 2009 : | quoi de neuf en 2009 ? |

L'Autre Regard assure les tâches de secrétariat de GEM Ouest et une partie de l'animation.

Cette action de soutien des GEM de l'Ouest semble reconnue puisqu'elle a été citée dans la circulaire du 30 Mars 2007 et que les adhérents des GEM de l'Ouest se déplacent en nombre chaque année. En 2008, la rencontre organisée le 5 décembre à l'IFSI du CHGR a rassemblé une centaine de personnes dont une grande majorité d'adhérents de GEM. En 2009 ils étaient 120.

Les membres du Collectif GEM Ouest sont aussi à l'initiative de la création du journal "Acteurs en Santé Mentale – La Lettre de la Santé Mentale en Bretagne" diffusé sur toute la région.

Cette action visait le développement des échanges des échanges entre professionnels du sanitaire, du social et du médico-social d'une part et familles et usagers d'autre part.

Trois numéros sont parus en 2008 grâce à un financement de la DRASS (GRSP), et ont été diffusés à 3000 exemplaires chacun.

L'Autre Regard était coordinateur de l'action dans son ensemble, comprenant de nombreux interviews.

La subvention attribuée pour ce journal n'ayant pas été renouvelée, le collectif a interrompu sa réalisation.

Actuellement, le Collectif GEM Ouest établit des liens avec le CNIGEM (Collectif National Inter-GEM) qui se constitue sur le modèle de GEM Ouest.

Voir l'article "toujours plus à l'Ouest" dans "Pratiques en Santé Mentale" N° 3 de 2007

Planning des activités

Planning 2009-2010

le GEM L'Antre 2

La loi sur « l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées » de février 2005 a précisé que les « malades mentaux » avaient un handicap dit « psychique » et pouvaient bénéficier d'une compensation. Une des mesures possibles de cette compensation était la création de Groupes d'Entraide Mutuelle (G.E.M.) dont la mise en place est définie dans la circulaire du 29 août 2005.

L'Autre Regard étant, sans le savoir, un précurseur des GEM, il était logique que l'UNAFAM nous demande de créer un GEM en plus de L'Autre Regard.

Comme nous avons remarqué depuis une dizaine d'années que les jeunes adultes n'arrivaient pas à s'inscrire dans nos activités où la moyenne d'âge est élevée, nous avons décidé de créer un GEM spécifique à cette tranche d'âge (18-26 ans).

Les jeunes en souffrance psychique, souvent dans le déni de leurs symptômes ou ayant l'espoir parfois à juste titre que leurs difficultés soient passagères, ne souhaitent pas fréquenter les lieux de soin ni les associations où ils évitent ainsi de s'identifier aux plus âgés (moyenne d'âge 45 ans en 2005).

Fin 2005, le projet se met en place

Après une étude de faisabilité auprès des partenaires du secteur sanitaire et social de Rennes (CHGR, mission locale...), qui met en valeur le besoin d'une structure pour jeunes adultes malades psychiques sur Rennes, le GEM de L'Autre Regard organise les premières réunions avec des adhérents potentiels. Le but de ces réunions est clair : favoriser dès le départ l'implication des adhérents dans le projet. En effet, c'est à partir de leurs suggestions que les premières activités se mettent en place.

Une progression vers l'investissement associatif

Pendant les cinq premiers mois d'activité, une trentaine de jeunes fréquentent le GEM, selon des modalités propres à chacun. Les activités s'organisent au fur et à mesure des nouvelles idées (théâtre, musique, écriture, etc.). Une ambiance, un esprit de groupe voit peu à peu le jour, et une nouvelle dynamique s'installe : il ne s'agit plus seulement de mettre en place des activités au jour le jour ; les adhérents investissent maintenant le projet du GEM.

Une dynamique collective : le projet « Café associatif ».

Une nouvelle voie s'ouvre donc à partir de l'idée d'un adhérent exposée en assemblée générale : faire de L'Antre-2 un « Café associatif », sans alcool, avec des temps d'ouverture différenciés pour les adhérents et pour un plus large public. Le principe de ce projet poursuit plusieurs buts :

- favoriser le lien social
- favoriser l'investissement des personnes souffrant de troubles psychiques
- retrouver une place de citoyen acteur dans la cité

Ce projet implique effectivement que les membres de L'Antre-2 proposent au public rennais un lieu singulier. Le projet GEM est respecté et l'ouverture au public permet à l'association, donc à ses adhérents, de s'intégrer dans la ville en tant qu'acteur culturel. Quel que soit le moment d'ouverture (adhérents, tout public), il s'agit de mettre en place un cadre participatif afin que chacun soit acteur de la rencontre.

Aussi, nous pensons que cette démarche participe de la déstigmatisation de la maladie psychique.

L'Antre-2 a pour mission de prendre une autonomie juridique en 2010 comme le prévoit les textes mais L'Autre Regard restera le « parrain » gardant une partie de la gestion financière notamment pour les deux salariés.

A noter que, comme les autres GEM, L'Antre-2 reste une structure fragile financièrement tant que l'État et les collectivités territoriales ne réalisent pas l'insuffisance de leur prise en charge.

Les compétences collectives

Par ses pratiques de vie sociale et sa culture du collectif, L'Autre Regard génère des savoirs collectifs. Beaucoup d'adhérents nous disent aller mieux depuis qu'ils fréquentent ou ont fréquenté L'Autre Regard. (Ce fonctionnement a des effets bénéfiques pour les adhérents.) Il présente les trois caractéristiques suivantes :

1 -Redécouverte du possible. C'est l'aspect sans doute le plus révélateur souligné par les adhérents. Ils nous disent qu'en arrivant à L' Autre Regard ils ont le sentiment que l'avenir leur est à nouveau ouvert, qu'ils peuvent *s'essayer à être... à faire...*, sans jugement et sans risques.

2 -Gommages des incapacités individuelles par la compétence collective. La personne morale (exemple Coop.1 Services) même dirigée par un président sous mesure de protection n'est pas, elle, sous mesure judiciaire et il suffit d'une seule personne habilitée à signer des chèques pour que les autres membres puissent gérer des fonds et reprendre confiance en eux.

La rotation des places (Coop.1 Services) permet d'assumer à tour de rôle plusieurs statuts, plusieurs responsabilités et facilite une suspension provisoire du travail vécu comme un temps de respiration et non comme arrêt maladie stigmatisant.

Le travail du Collectif d'Usagers préparatoire aux interventions en tant *qu'usager expert d'expérience* a fait dire à une des membres : « *même si je suis, moi, incapable d'intervenir en public, j'ai le sentiment que l'intervenant parle aussi en mon nom...* »

3 - Redécouverte de l'autre et apaisement des difficultés relationnelles. Dès la deuxième séance, de l'Atelier de Recherche Action Coopérative sur L'Autre Regard, une adhérente participante a prononcé cette phrase magnifique : « *Il y a un aspect magique dans ce lieu : on peut percevoir l'autre.* » Après avoir accueilli sur 24 années au moins un millier de personnes, parfois en grande souffrance psychique, L'Autre Regard ne retrouve pas dans sa mémoire collective un seul cas de violences graves. On peut penser que la régulation des situations conflictuelles par le collectif dont chacun est membre dans l'instant, évite le face à face dont il faudrait sortir vainqueur et facilite un type de relations égalitaires sans pour autant « *se faire avaler par l'autre* ». L'attitude de chacun, quel que soit son statut, son rôle ou sa fonction, est guidée par la compréhension qu'il a du sens collectif. Et, quand il doute, plutôt que de faire appel à un règlement, c'est encore le collectif du moment (petit groupe, atelier ou assemblée) qui l'éclairera dans la conduite à tenir.³⁷

Mais sur quoi est fondé ce mieux-être ? En quoi le fonctionnement de L'Autre Regard permettrait-il d'entrer dans ce que la Fédération Croix Marine³⁸, appelle aujourd'hui " *les soignances profanes.* " ?

COMPETENCES COLLECTIVES et SOINS.

Le transfert est une composante de toute relation humaine. L'analyse de ces transferts est devenue depuis FREUD un outil possible de soins en psychiatrie. Toutefois, l'univers dissocié de la personnalité psychotique ne permettait pas de faire une analyse de ces transferts sur un seul thérapeute jusqu'à ce que Jean OURY et François TOSQUELLES³⁹ mettent en évidence les notions de « *transfert dissocié* » et de « *transfert multiréférentiel* » qui signifient que la personne psychotique effectue dans les faits *plusieurs transferts partiels sur plusieurs individus ou objets*.

37 On pourrait, dans les champs du social et du médico-social, expérimenter l'effet de cette pratique sur les relations duelles accompagnant/accompagné, soignant/soigné, travailleur social/usager etc.

38 Fédération d'Aide à la Santé Mentales Croix Marine

39 Jean OURY psychiatre fondateur en 1953 de la clinique de La Borde (Cour Cheverny en Loir et Cher) est avec François TOSQUELLES un des pères de la psychothérapie institutionnelle.

Mais pour que ceci puisse avoir lieu :

«Il convient de lui offrir les plus grandes possibilités de rencontres avec les soignants, les autres patients, des personnes extérieures, à l'occasion des activités thérapeutiques, culturelles ou sociales. D'une certaine manière, le patient va ainsi être amené à créer sa propre constellation, un peu comme un peintre, au plus près du monde des sensations, choisit, plus ou moins consciemment, ses couleurs sur sa palette pour réaliser sa composition.... L'hétérogénéité des espaces, des groupes, des activités thérapeutiques, des temps interstitiels,... est d'une grande importance dans la démultiplication des possibilités de la palette...»

Citation de Pierre DELION⁴⁰ qui poursuit :

« Toute la difficulté consiste à repérer et réunir ces investissements hétérogènes et c'est l'objectif de ce que TOSQUELLES a appelé "constellation transférentielle" dans laquelle se trouvent rassemblés, souvent pour la première fois, les fragments projetés d'un sujet psychotique »

Nous n'entreprendrons pas, dans ce court exposé, la description de ce qui fonde la dimension thérapeutique de la *constellation transférentielle*. Reprenons simplement cette citation :

« Les réunions de constellation selon Jean OURY sont un des outils essentiels de la psychothérapie institutionnelle, l'un des plus spécifiques de la prise en charge du transfert dissocié des psychotiques. Cette réunion, en réunissant les personnes qui sont engagées dans le transfert avec tel psychotique, réussit par sa seule tenue à changer l'état symptomatique du patient. »⁴¹

L'association L'Autre Regard n'est pas aujourd'hui et ne sera sans doute jamais identifiée comme un lieu de soins. Mais la construction de ses savoirs collectifs, ainsi que les pratiques qui en ont découlé autour du *collectif* comme *tiers régulateur*, autour également des *régulations mensuelles avec un psychologue*, font qu'elle est pour certains adhérents le lieu de réunion de leur propre constellation transférentielle et qu'ils en retirent un mieux être.

Sous cet aspect, nous sommes bien dans le contexte de notre réflexion sur les compétences collectives puisque *aucun des individus en présence, qu'il soit émetteur ou récepteur des ces transferts partiels, ne peut à lui seul produire cet effet bénéfique.*

⁴⁰<http://institutions.ifra~ce.comipagestextes/articles/clelion/therapeutiquesinstitution.htm> Professeur de pédopsychiatrie à la faculté de médecine de Lille 2, chef du service de pédopsychiatrie au CHRU de Lille, et psychanalyste, Pierre DELION est l'auteur de nombreux ouvrages spécialisés.

⁴¹ Pratiques en Santé Mentale N°3 - Août 2008 – page 58- " Les modèles du soin psychique : évolutions actuelles".

Présentation publique de L'Autre Regard

Texte de l'intervention publique lu le 15 octobre 2004 au Ministère de la Santé à la « Journée des Clubs FNAP-Psy »

Présentation de L'Autre Regard, association affiliée à la FNAP-Psy

Texte lu par Nicole Beunaiche et Jean-Christophe Prévoté

En guise d'introduction, je voudrais reprendre les propos de Benoît VANONI qui a réalisé un vidéo-film sur L'Autre Regard :

Au cœur de Rennes, nichée au fond d'un square, existe depuis dix-neuf ans une association atypique et résolument innovante. Une véritable micro-société, qui inscrit sa mission dans le soutien social et relationnel, essentiellement à des personnes qui retournent à une vie autonome après une hospitalisation en établissement psychiatrique. L'intuition des fondateurs, qui connaissent le monde de la maladie mentale, était d'offrir un lieu de rencontre et de resocialisation à des gens confrontés le plus souvent à l'isolement et à l'absence de projets. Dans une dynamique de réaffiliation, ce sont les activités à dimension de loisirs culturels qui ont été privilégiées. L'activité, loin d'être une fin en soi, devient un espace-temps unique, où chacun va trouver des centres d'intérêt, et participer à une reconquête de sa personnalité. Revalorisation de chacun et lutte contre l'isolement social, écoute et pédagogie active, où la responsabilisation est source de croissance, là sont les caractéristiques majeures de cette structure ... Une démarche humanisante, centrée sur la personne, et qui nous permet de porter alors un Autre Regard.

Comment est né L'Autre Regard ?

La veille de l'assemblée générale fondatrice (12 Novembre 1985) 4 personnes avaient rédigé en hâte une feuille recto-verso distribuée lors de l'assemblée générale. Sur ce mini document un CONSTAT : la psychiatrie soignait de plus en plus ses patients « en ambulatoire » c'est-à-dire sans hospitalisation, mais ceux-ci sans activité professionnelle pour la plupart souffraient de solitude et d'inoccupation.

Face à cette situation un PROJET, projet extrêmement vague qu'on pourrait formuler ainsi :

« offrir aux personnes venant d'institutions psychiatriques, un LIEU où elles puissent se sentir à l'aise » donc être accueillies avec bienveillance et dans un climat de liberté.

Dès ses débuts, l'association a regroupé des ex-patients, des familles, des professionnels des secteurs sanitaire et social, les usagers étant majoritaires au Conseil d'Administration, et au Bureau.

Cette rencontre de personnes venant d'horizons différents a été marquée d'emblée par une collégialité avec des **relations égalitaires**, sans hiérarchie visible. Chacun était là en tant que personne bien au-delà de toute fonction ou étiquette. Face aux difficultés provenant des angoisses ou des symptômes liés à la maladie nous nous appuyions sur une réassurance mutuelle et sur des pratiques inspirées de la **pédagogie active**. Cela nous permettait de faire confiance à chacun dans ses entreprises et ses propositions.

Un LIEU, oui mais pour y faire quoi ?

Voilà justement en quoi le projet était vague...

Y faire ce que les uns et les autres imagineraient et proposeraient :

Au début de L'Autre Regard nous n'avions pas de plan établi mais quelques idées qui guidaient nos actions, des lignes de conduite auxquelles nous nous référons encore.

A L'Autre Regard **on vient pour FAIRE**, mener une activité précise à un moment précis avec des gens venus dans la même intention. Ce n'est pas un lieu où on vient seulement pour remplir un temps vide ou fuir un tête-à-tête avec soi-même en compagnie d'autres personnes désœuvrées. Nous croyons aux vertus de l'action, sortir de chez soi, traverser la ville, être à l'heure, rencontrer les autres, se confronter à une discipline du corps ou de l'esprit et à ses difficultés (chant choral, relaxation, modelage, écriture... etc).

A L'Autre Regard, **on ne prend pas en charge.**

Nous n'avons pas de projet pour les adhérents, thérapeutique ou autre. Au contraire, nous souhaitons que chacun fasse lui-même ses choix et prenne la direction de sa vie, d'où une attitude d'abord de discrétion. Mais si une personne vient parler de ses soucis on ne se dérobe pas, c'est notre façon d'aider, nous pensons que c'est dans le dialogue qu'elle-même trouvera ses solutions. Et même il arrivera que nous provoquions ce dialogue, c'est affaire de discernement. Mais nous ne ferons pas à la place de la personne.

Nous voulons résister à la tentation si fréquente pour un responsable de savoir ce qui est bien pour l'autre, de lui donner des conseils. Au contraire, nous pensons qu'il faut lui laisser trouver son chemin lui-même, fut-ce au prix de faux pas. C'est à ce prix qu'on parvient à l'autonomie. C'est la pédagogie de la liberté et de la responsabilité... mais aussi de la **confiance en l'autre**. On fera même appel aux adhérents pour prendre des responsabilités dans l'association, y rendre service. Dans l'idéal, « ce n'est pas seulement l'association qui aide l'adhérent mais aussi l'adhérent qui aide l'association ».

Alors comment ça se passe à L'Autre Regard ?

Pour ceux qui aiment les chiffres, on peut dire que :

- à L'Autre Regard il y a 200 adhérents par an, une fréquentation hebdomadaire de 120 personnes, l'un venant 2 fois par mois, l'autre plusieurs fois par semaine,
- nous avons 25 activités différentes
- soit 35 moments d'accueil par semaine
- l'équipe d'encadrement compte 26 personnes : 20 bénévoles et 6 salariés
- les activités sont très variées (arts plastiques, informatique, anglais, cuisine, théâtre...)
- nous avons une convention avec le centre hospitalier départemental Guillaume Rénier et une avec le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine qui nous octroie une dotation et la dénomination de « **service d'accueil de jour** ».

Nous préférons vous dire comment se vit l'association L'Autre Regard club d'utilisateurs FNAP-Psy.

Pour l'accueil, ce premier contact est essentiel pour que le visiteur ressente que ce lieu est différent et qu'il pourra y prendre ses marques, que cette association est pour lui s'il le veut. L'entretien porte sur ses centres d'intérêts et éventuellement sur ses compétences personnelles. Le nouveau venu doit saisir qu'ici nous n'avons pas besoin de connaître son parcours de maladie, qu'à la limite cela ne nous regarde pas et que pour nous il n'est pas un malade en réinsertion mais un adhérent potentiel qui a envie de faire quelque chose. **Cet accueil essaye de faire ré-émerger un peu de désir.**

Citons le **Docteur Gentis** qui parle de l'accueil soignant lors d'une conférence en 1989 : « *...l'accueil doit savoir se faire neutre et rassurant : certains malades se dérobent à ce qui est explicitement soins, thérapie, médecine – à tout ce qui vise à les changer, à les modifier (donc à tout ce qui vise à une guérison : la plupart de ceux-ci refusent d'ailleurs l'étiquette de « malades »). Il y a chez eux une aspiration à la permanence et à la stabilité qui s'effarouche de toute proposition thérapeutique ; ...Il faut donc, pendant fort longtemps quelquefois, accepter ces malades « tels qu'ils sont », et ne rien exiger d'eux, c'est le seul moyen de garder contact, de leur garantir un minimum de vie relationnelle et de préserver l'avenir. L'expérience montre en effet que cette attitude d'attente respectueuse finit presque toujours par payer : il vient inévitablement un moment où les vicissitudes de l'existence menacent le malade dans le précaire équilibre où il s'était réfugié, et c'est alors vers ceux qui ont su gagner sa confiance qu'il se tourne pour demander secours... »*

Cela dit bien que le parcours dans l'association est **un cheminement différent pour chacun et qui vient totalement de lui.**

L'adhérent doit sentir aussi qu'il est libre de quitter l'association sans avoir à justifier de son départ, sans être redevable de quoi que ce soit, et libre d'y revenir plus tard.

A L'Autre Regard nous recevons chaque année un grand nombre de visites de nouveaux mais elles n'aboutissent pas toutes loin de là à une adhésion immédiate.

C'est un lieu où se réalise **la rencontre de l'autre**, lieu où le relationnel est réamorcé en apprenant à ré-appréhender l'autre. Chaque activité regroupe un petit nombre de personnes se retrouvant régulièrement toute une année sous la conduite d'1 ou 2 animateurs

Dans ce groupe on peut se reconnaître les uns les autres dans ses différences, pouvoir tour à tour s'exprimer et s'écouter, se sentir apprécié ou contesté, c'est exister pour les autres et par contre coup pour soi. **On retrouve son**

identité.

Les animateurs ont le souci d'un certain mode d'entrer en relations et de les vivre ; caractérisé par une proximité quelle que soit la fonction, tutoiement entre tous, absence de distance hiérarchique, place faite au rire et à la plaisanterie, valeur accordée à la parole de chacun.

La plupart des animateurs sont des usagers en santé mentale, beaucoup de nos ateliers sont coanimés par 2 personnes. On peut même faire carrière dans le club en passant du statut de simple adhérent à celui d'animateur (voire de salarié).

On pourrait penser qu'à L'Autre Regard les usagers encadrants ne sont pas fragiles et que tous les adhérents sont stabilisés. Chacun a sa fragilité mais cela fonctionne grâce à la réassurance mutuelle. Il y a très peu de distance entre les encadrants et les encadrés. Les membres du conseil d'administration sont immergés dans la vie quotidienne de l'association; ils peuvent être par ailleurs animateurs d'atelier et simple participants dans un autre atelier. Les choses se disent et se réfléchissent au travers de multiples réunions. Le **faire ensemble** permet à quelqu'un de fragile de trouver une place parce qu'il n'est plus seul.

Une des particularité est **l'absence** : elle fait partie du fonctionnement du club ; les séquelles de la maladie, la fragilité des adhérents occasionnent fréquemment des absences dans les activités. Nous incitons chacun à prévenir un membre de l'équipe si cela est possible ainsi l'animateur peut le signaler au groupe, nommer l'absent permet ainsi de le rendre symboliquement présent. C'est important pour la cohésion du groupe et bien sûr pour l'absent qui ne perd pas sa place et se sait attendu, il reviendra plus facilement.

Quels moyens se donne l'association ?

- On insiste sur la vie associative, l'adhérent n'est pas seulement un usager, **il choisit** l'association, les activités qu'il veut y pratiquer, il s'implique par le paiement d'une cotisation. A L'Autre Regard la multiplicité des réunions éveille un sentiment de co-responsabilité et contribue à mettre **l'adhérent en position d'acteur**. L'avis de chacun est accueilli et même sollicité. Cela amène l'adhérent à la conscience de faire partie d'un ensemble, à un **sentiment d'appartenance sociale**. On a passé toute une semaine cette année à réfléchir sur ce que l'on trouve à L'Autre Regard. Cette semaine de réflexion a mobilisé beaucoup d'adhérents ; on a ainsi développé une pratique de la citoyenneté.
- Dès le début, l'association a bénéficié de la présence de **personnes-ressources**⁴². Elles ont aidé à la communication, c'est-à-dire que leur présence a amélioré l'écoute entre nous. Elles ont aidé à élaborer des projets et des manifestations.

Leur contribution dans la recherche de financement a été décisive car leur professionnalisme rassure les pouvoirs publics.

Il reste à préciser que leur attitude était discrète et leur présence rassurante. Nous laisserons dans l'écrit une définition de la personne-ressource telle que la FNAP-Psy la conçoit. Ce sont des alliés mais ils n'ont pas de rôle d'autorité.

- En plus, l'association a mis en place une **régulation** : un psychologue psychothérapeute-formateur intervient chaque mois avec toute l'équipe c'est-à-dire que les bénévoles usagers, les personnes-ressources et les salariés sont tous réunis en 2 groupes de 12 pour parler de leurs difficultés dans l'animation, les moments d'accueil ou d'écoute. On ne parle pas des adhérents, ni de soi. Mais à partir de soi, on parle sur ce qui est en jeu dans la relation, ce qui se vit dans le groupe, occasion de prendre conscience des phénomènes de transfert. Cette régulation continue est pour nous, encadrants, le gage nécessaire pour créer et maintenir une certaine qualité relationnelle.

Une caractéristique essentielle de notre association est une certaine **souplesse** apportant une adaptabilité continue aux personnes et aux situations.

Exemple : une activité qui n'intéresse plus grand monde s'arrête (c'est le cas de la randonnée qui a fonctionné pendant 18 ans).

Une activité nouvelle peut se mettre en place si un adhérent la propose et qu'elle en intéresse d'autres.

Nous n'essayons pas de tout prévoir, tout organiser ni tout contrôler. Cette incomplétude permet aux adhérents d'essayer de combler eux-mêmes les vides. Cela n'a pas été un calcul au départ ; c'est un constat d'une expérience vécue.

Nous trouvons important aussi de laisser entrer **l'imprévu**, de créer des événements ; cela réveille ce qui est vivant

42 Voir encadré page 55

en chacun de nous et nous permet de renouer avec l'inattendu. On se dit : « il peut se passer quelque chose dans ma vie ».

Avec la liberté de choix, la confiance accordée, les espaces de possibles, c'est un lieu propice à l'émergence des projets individuels, à l'émergence du désir : désir d'entreprendre, de rencontrer les autres, désir d'aller mieux. On retrouve de l'espoir.

Le nom de notre association, emprunté à l'**UNAFAM**, signifie pour nous avoir un autre regard sur la maladie mais surtout permettre à la personne malade de porter un autre regard sur elle-même. Ce qui permet cela dans notre expérience c'est le fait que les fondateurs et les encadrants se sont situés et se situent dans une fonction d'animation et pas dans une attitude de ceux qui savent ce qui est bien pour l'autre.

On a toujours été étonné du peu de problèmes de comportement rencontrés avec certaines personnes pourtant très perturbées. Nous en avons l'explication grâce au **Club des Peupliers** de Paris qui a constaté une relation entre l'expression des symptômes et l'attitude soignante. Je cite **Pierre Prungnaud**⁴³ : « ...lorsqu'il a été nécessaire d'employer des membres de l'équipe de soins pour aider au fonctionnement du Club, un phénomène est apparu : la reproduction chez les patients, d'un comportement pathologique lié à la présence des personnes qu'ils connaissaient en tant que soignants. »

On peut retenir comme singularité de L'Autre Regard qu'il n'y a aucun temps, ni aucun lieu dans l'association dont les adhérents soient, par principe, écartés.

Un club, comme tout organisme, risque de se scléroser avec le temps. Mais nous évitons ce risque grâce à l'arrivée de nouveaux, de plus jeunes, qui rejoignent l'équipe des responsables. Ce sont les adhérents du moment qui font l'association.

Rien n'est acquis définitivement.

En commençant nous n'avions pas de modèle et nous ne sommes pas davantage aujourd'hui un modèle.

Au bout de 20 ans d'expérience, le bilan de L'Autre Regard est globalement positif. Nous avons là la preuve que les usagers en santé mentale ont des capacités. Ils peuvent gérer leurs loisirs et organiser une vie associative avec l'aide de quelques personnes-ressources. Ils sont **capables de s'entraider en mutualisant leurs moyens, en s'appuyant sur un cadre clair et bien identifiable** notamment à travers un règlement intérieur.

Ensemble ils sont capables de se prendre en main. « Dans un monde où l'évaluation des mérites individuels est généralisée, L'Autre Regard propose une expérience de réussite collective où les différences, les inégalités enrichissent les uns et les autres ».

Personnes-ressources

Depuis sa création, l'association L'Autre Regard a bénéficié de « **personnes -ressources** ». Leur présence participe au développement de l'association et du comité d'usagers FNAP-Psy. Nous n'érigions pas une définition de la personne-ressource pour en faire un règlement incontournable, mais pour exprimer ce qui se dégage de notre expérience.

Définition : Est considérée comme « **personne-ressource** » d'une association ou d'un comité d'usagers FNAP-Psy une personne qui, n'ayant pas été elle-même usager des services de la psychiatrie, a (ou a eu) suffisamment de contacts avec des malades ou de connaissances de la maladie pour apporter une **contribution militante** au fonctionnement de l'association ou du comité.

Statut : Ces personnes peuvent être salariées ou bénévoles. Leur investissement est surtout une contribution militante, c'est-à-dire la volonté d'épouser la cause de l'association ou du comité d'usagers et de s'y impliquer. Elles ne peuvent prendre part à aucun vote concernant directement la vie de l'association ou du comité d'usagers.

Mission générale : Leur avis peut être sollicité par les usagers sur n'importe quel sujet. Elles peuvent apporter une contribution aux différents débats, à la condition toutefois, de toujours veiller à privilégier la prise de parole par les usagers eux-mêmes.

43 Revue Pratiques en Santé Mentale, n°3, août 2004, de la Fédération d'Aide à la Santé Mentale.